

YANN MOIX Péguy et Heldegger

BAPTISTE ROSSI Le miel des héros

BORIS BERGMANN La crise de la vingtaine

ANTE GLIBOTA Dans la lumière de la poésie et du geste

FERNANDO ARRABAL Les nuits d'Hélogabale FEU

OLIVIER LITVINE Qui est Kaiser Haq ?

KAISER HAQ Combien de Bouddhas peuvent-ils détruire ?

DOMINIQUE SCHNAPPER Crise du politique, défiance populaire, violence populiste

DOSSIER : Génocide des Tutsis du Rwanda :
mémoire, justice et reconstruction post-génocide

BERNARD-HENRI LÉVY **DAVID GAKUNZI** **YANN MOIX**
PATRICK DE SAINT-EXUPÉRY **BERNARD KOUCHNER**
DOMINIQUE SOPO **LAURA SLIMANI** **BENJAMIN ABTAN**

FRANÇOIS MARGOLIN Tutsis et Juifs, une même histoire, un même destin

PAUL TOMMASI L'arrangement

CLAUDE KLEIN Les mystères d'Abu Gosh

SAMUEL BRUSSELL Maurice Samuel, un adepte de la mémoire

MAURICE SAMUEL L'insoutenable question

ISBN 978 2 246 80719-3



9 782246 807193

20 €

Prix valable pour la France

Photo : © Dominic Nahr/Magnum
Nyamata (Rwanda), 2009

ISSN : 1148 8700
67-0015-2
2015-1

LA RÉGLE DU JEU
56
GÉNOCIDE DES TUTSIS DU RWANDA

LA RÈGLE DU JEU



DOSSIER :
Génocide des Tutsis du Rwanda :
mémoire, justice et reconstruction
post-génocide

ET AUSSI :
BERNARD-HENRI LÉVY, YANN MOIX, BAPTISTE ROSSI, BORIS BERGMANN,
ANTE GLIBOTA, FERNANDO ARRABAL, OLIVIER LITVINE, KAISER HAQ, DOMINIQUE
SCHNAPPER, DAVID GAKUNZI, PATRICK DE SAINT-EXUPÉRY, BERNARD KOUCHNER,
DOMINIQUE SOPO, LAURA SLIMANI, BENJAMIN ABTAN, FRANÇOIS MARGOLIN,
PAUL TOMMASI, CLAUDE KLEIN, SAMUEL BRUSSELL, MAURICE SAMUEL

LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE, ARTS, POLITIQUE

Génocide des Tutsis du Rwanda : mémoire, justice et reconstruction post-génocide

D'avril à juillet 1994, près d'un million de Tutsis ont été pourchassés et massacrés lors du génocide. Vingt ans après, quel regard porter sur ce génocide? Quelles en furent les racines et l'idéologie? Quelle construction discursive et politique du projet génocidaire? Quels liens entre racisme et génocide? Comment s'est mise en route la mécanique de cette entreprise de destruction? Quid du rôle de la propagande et en particulier celui des médias dans la banalisation du «travail» du mal? Comment «expliquer» la barbarie des bourreaux? Quelles responsabilités internationales? Quid du discours négationniste? Quelles similitudes avec d'autres négationnismes? Comment juger les criminels? Quelle justice locale et internationale? Comment reconstruire après un génocide? Quel est le chemin parcouru depuis par le Rwanda? Quelle reconstruction sociétale et quelle réparation du tissu social? Quelle mémoire et quelle transmission? Comment dire et écrire l'indicible? Quel rôle pour les écrivains, intellectuels et artistes dans la prévention du génocide? Quelles responsabilités des politiques? Ces questions ont été au cœur d'une soirée animée par Raphaël Haddad et consacrée au Rwanda le mardi 22 avril 2014 au cinéma Le Saint-Germain à Paris.

DAVID GAKUNZI

Bernard-Henri Lévy : Je tiens tout d'abord à remercier David Gakunzi, qui est le véritable initiateur de ce séminaire exceptionnel de *La Règle du jeu*, exceptionnel par la gravité de ce qui va s'y dire et tenter de s'y penser.

C'est une grande émotion pour moi de retrouver David que j'ai connu il y a quinze ans au Burundi, le pays jumeau du Rwanda, et de le retrouver autour de cette réflexion. Grande émotion aussi de retrouver Bernard Kouchner, qui est l'inventeur, en France et dans le monde, du concept de « devoir d'ingérence » – j'ai souvent dit que lorsque l'on avait inventé un concept tel que celui-ci, on pouvait ne plus rien faire ! Et puis c'est une grande joie, également, de retrouver Patrick de Saint-Exupéry, qui est probablement, avec les rescapés des Tutsis ici, celui qui connaît le mieux ce dont nous allons parler. Je crois que la dernière fois que nous nous sommes vus, c'était dans une petite et mauvaise voiture, début juin 1992 ; nous sortions de Sarajevo, et nous devions être parmi les tout premiers journalistes et observateurs à y être entrés et à en sortir.

La tragédie du massacre des Tutsis au Rwanda pose évidemment une série de questions à la pensée, vingt ans après. D'abord, la question de ce qui c'est réellement passé, de la spécificité de ce génocide-là, le troisième génocide du XX^e siècle, après le génocide des Arméniens, après la Shoah – le quatrième génocide après le Cambodge. Quelles sont les spécificités du génocide des Tutsis – le plus rapide, comme disait Raphaël Haddad – ? C'est la première question : comment penser cet événement qui, vingt ans après, reste comme un trou noir de la réflexion ?

Se pose ensuite la question du recueillement de la mémoire et du souvenir, face à un massacre de cette

énormité, dont on n'a ni nombres, ni noms, ni tombes. En effet, pour la plupart, les noms de ces morts n'ont pas été portés au registre, à l'archive de la mémoire des hommes. D'où l'importance, d'ailleurs, de l'extraordinaire travail de Jean Hatzfeld – qui n'est pas ici mais qui aurait dû y être – qui, avec une obstination proprement sainte, emploie sa vie, depuis vingt ans, à nommer ces morts, à les dénombrer, et à donner à ceux qui n'ont pas eu de sépulture, et qui sont par conséquent morts deux fois, une sépulture de papier à travers ses livres. C'est la deuxième question qui se pose à la pensée, dans un séminaire comme celui-ci, question que les Juifs connaissent bien, de même que les Arméniens et les Cambodgiens.

La troisième question qui se pose est celle des responsabilités dans ce génocide. La première responsabilité échoit évidemment à ceux qui ont tenu les machettes, à ceux qui ont lancé les appels au meurtre, aux artisans et aux ingénieurs de cette monstruosité absolue qui, à travers *Radio Mille Collines*, ont propagé cette parole de la haine. Mais face à un événement de cette énormité se produisant à l'époque du « plus jamais ça », chacun doit s'interroger, et en particulier la France. Il y a au sujet du génocide des Tutsis une polémique récurrente et qui durera tant que l'on n'acceptera pas de dire les choses comme elles se sont passées, de regarder la vérité en face ; et je pense que la pire des façons de se conduire, face à une question de cette gravité-là, est d'appliquer la politique de l'autruche, de pratiquer le déni ou le mensonge. Nous poserons la question de la responsabilité française, qui n'est évidemment pas – du moins je ne le crois pas – une responsabilité militaire. L'armée française n'a pas participé au génocide ; mais enfin, trois noms, au moins, sont l'index d'un terrifiant problème : l'opération *Noroît*,

l'opération Amaryllis et l'opération Turquoise. L'opération Noroît s'est déployée de 1990 à 1993 sur la base d'un accord d'assistance avec la gendarmerie rwandaise, pour l'aide à l'exfiltration des ressortissants français pris entre les deux feux de ce qui, à ce moment-là, était un conflit « classique » autour du Rwanda et à l'intérieur du Rwanda. Et l'opération Noroît a permis à l'armée rwandaise, l'armée du président Juvénal Habyarimana, de fourbir son arsenal militaire, de préparer ses forces militaires et paramilitaires, au moyen desquels, à partir d'avril 1994, il a pu perpétrer le génocide. Qu'on le veuille ou non, cette alliance privilégiée avec le Hutu Power, dont nul ne pouvait ignorer l'idéologie raciste, totalitaire et pré-génocidaire, cette alliance sur fond d'antiaméricanisme, sur fond de Fachoda mal digéré, sur fond de francophonie, a joué un rôle dans la préparation du génocide.

L'opération Amaryllis a commencé au premier jour du génocide et a duré, sauf erreur, jusqu'au 17 avril. Son principe, là encore, ne procédait pas d'une volonté maligne, mais consistait, lorsqu'a commencé le génocide, à exfiltrer les Italiens, les Belges et les Français qui se trouvaient au Rwanda. Mais elle a été faite d'une telle manière, les ordres ont été donnés d'une telle façon que les militaires français participant à l'opération sont restés littéralement l'arme au pied devant les massacres – et nous en avons mille témoignages de Tutsis et de militaires français. Le mandat, comme on disait – comme on disait au même moment en Bosnie : « le mandat veut que l'on fasse ceci, le mandat interdit que l'on fasse cela » –, faisait qu'une patrouille française pouvait voir, à quelques mètres de l'endroit où elle était venue secourir une famille d'expatriés, un enfant tutsi se faire fracasser la tête à coups de machette,

elle pouvait voir un tas de cadavres – ce ne sont pas des images, ce sont des cas documentés : un tas de cadavres sanglants auxquels venait s'ajouter d'autres cadavres – et elle n'intervenait pas – elle avait mandat de ne pas intervenir. Combien d'officiers français, combien de soldats français vivent encore aujourd'hui cette opération Amaryllis dans le remords, dans la honte de ce qui leur a été commandé de faire ou plus exactement de ne pas faire ! Là encore, cette opération jette sur cet événement terrible un effrayant halo, en tout cas de non intervention et de non protection de civils en danger.

L'opération Turquoise, enfin, la dernière opération, celle qui a commencé fin juin et duré jusqu'à début août 1994, ne procédait évidemment pas, elle non plus, d'une volonté maligne ou mauvaise ; mais, d'abord, elle a eu d'épouvantables ratés, dont il faudrait que les historiens nous disent si ce ne furent vraiment que des ratés. Par exemple, l'épisode Bisesero, où une patrouille française n'a pas reçu l'ordre de protéger cette dernière poche de futurs génocidés tutsis, qui étaient je crois deux mille et qui étaient encerclés par des milices hutus. Cette patrouille a rebroussé chemin, elle a passé son chemin, et c'est trois jours après seulement que la deuxième patrouille française est revenue. Patrick de Saint-Exupéry a écrit à l'époque et depuis des papiers terribles sur ces trois jours de trop, sur ces trois jours de la mort, sur ces trois jours du cauchemar, sur ces trois jours qui font que lorsque la deuxième patrouille française est revenue, les Tutsis n'étaient plus deux mille mais, je crois, sept ou huit cents. Il y a eu, à Bisesero et ailleurs, à l'ombre de l'opération Turquoise, des épisodes atroces de ce type.

Et puis l'opération Turquoise, qui avait pour mandat, mandat onusien, de protéger dans la neutralité les

populations civiles menacées, a eu pour résultat concret d'exfiltrer vers le Zaïre, avec armes et bagages, les artisans et les cerveaux du génocide.

Il faut donc que ces questions soient posées, dans l'intérêt de la mémoire, dans l'intérêt des survivants, dans l'intérêt des familles des victimes, et aussi dans l'intérêt de la France elle-même, de ce fameux honneur de l'armée française auquel moi je suis très attaché. L'honneur de l'armée française, je l'ai vu à Sarajevo, en tout cas dans certains moments du siège de Sarajevo. Je l'ai vu en Lybie, où l'armée française s'est conduite de manière extraordinairement honorable, de manière magnifique. Je l'ai vu en Centrafrique, au Mali. L'honneur de l'armée française mérite mieux que ces mandats ineptes ou irresponsables – ou peut-être davantage – qui lui ont lié les mains au Rwanda et qui entachent cette tragédie d'un terrible parfum de complicité ou de responsabilité du pouvoir politique français.

J'espère donc que nous parlerons de tout cela. Et puis enfin je vois ici, dans cette salle, mon ami Ara Toranian, qui est le témoin infatigable de la mémoire du génocide arménien ; il y a également des Tutsis, ainsi que des femmes et des hommes qui sont attachés au deuil, à la mémoire et à la transmission de la mémoire de la Shoah, et cela aussi me semble extrêmement important. En ce moment français où l'on nous parle partout de compétition des victimes, où il se trouve tant d'imbéciles pour faire semblant de penser qu'il n'y a pas, dans le cœur d'un homme, assez de place pour abriter plusieurs compassions, en ce moment où il se trouve tant de salauds pour nous demander de choisir entre le Juif ou le Palestinien, entre le Tutsi ou l'Arménien, et, pire encore, entre le Tutsi du Burundi ou le Tutsi du Rwanda, j'aime l'idée

que soient ici rassemblés, dans cette atmosphère studieuse d'un séminaire de *La Règle du jeu*, des femmes et des hommes qui pensent exactement le contraire, qui pensent qu'il faut opposer à ce thème mortifère de la concurrence des victimes le thème ou l'obsession de ce que Jan Patočka appelait autrefois « la solidarité des ébranlés ». La solidarité des ébranlés contre la concurrence des victimes : c'est ce que nous essayons, à *La Règle du jeu*, depuis maintenant vingt-cinq ans, de mettre en œuvre, et c'est ce que nous essayons de rappeler chaque fois que l'actualité ou le travail de mémoire nous mettent face à des réflexions du type de celle qui nous rassemble aujourd'hui.

David Gakunzi : certains d'entre vous ont l'habitude de voir Bernard-Henri Lévy à la télévision. Moi, j'ai eu l'opportunité de le voir sur le terrain au Burundi et d'apprécier la sincérité, le courage de son engagement.

Je tiens à le remercier car c'est grâce à lui que nous sommes ici aujourd'hui. Pour reprendre la question de la concurrence des mémoires, Martin Luther King disait à un auditeur noir : « Si vous entendez parler des Juifs, tendez l'oreille, parce que l'on parle de vous. » Et je pense que si nous entendons parler des Tutsis, nous devons tendre l'oreille, parce que c'est de nous tous que l'on parle. Le génocide des Tutsis du Rwanda pose trois questions. La première est la question du racisme, le produit des racismes poussés à l'extrême. Ce génocide, comme le disait Bernard-Henri Lévy en termes de responsabilité, est notre héritage à tous. Enfin, la question éternelle de la justice doit être posée pour les victimes. Le génocide des Tutsis du Rwanda est le produit du racisme. Contrairement à ce que l'on a pu entendre parfois, ce génocide n'est pas le produit d'une soudaine fureur des

Hutus. C'est une construction politique fondée sur une vision mythifiée de l'histoire, sur une idée de pureté raciale faisant des Tutsis des étrangers. Et ce mythe est arrivé au Rwanda à une époque où coulaient le lait et le miel, avant l'arrivée des « envahisseurs » tutsis. Il y a donc, au fondement du génocide des Tutsis du Rwanda, cette vision raciste de l'identité basée sur la pureté.

Ensuite, il y a évidemment une construction politique étatique, une programmation des milices, une machine à tuer qui a été mise en place et qui s'est révélée, hélas, efficace.

Ce génocide pose la question de notre réaction par rapport au racisme. Cela commence par des mots et des moqueries, comme on l'a vu dernièrement avec le triste humoriste qui sévit ici de temps en temps ; et puis un jour on passe à l'action physique, à l'extermination. On a d'abord exterminé les Tutsis du Rwanda par les mots, par un discours. Le génocide commence toujours par une idéologie et cette idéologie du génocide des Tutsis du Rwanda s'est aussi nourrie de certaines théories qui avaient fait le drame de la Shoah en Europe.

Ce racisme-là, on le trouve partout à travers le monde, et si nous ne réagissons pas, qui seront les prochains Tutsis de demain ? Le génocide des Tutsis du Rwanda est notre héritage à tous car il n'aurait pas dû avoir lieu. On savait et on a laissé faire. On regardait ailleurs. On a parfois été à côté des génocidaires, on les a soutenus. Le sang de ce génocide a éclaboussé le monde entier. C'est notre héritage à tous et nous devons le regarder en face. Continuer à nier ne nous honore pas en tant que Français. Continuer à nier, c'est refuser de voir ce qu'il s'est passé. Et quand on refuse de voir que de tels drames sont advenus, cela

veut dire que l'on cautionne les drames à venir. Ce génocide est notre héritage et c'est à nous de décider ce que nous en faisons. Si nous continuons à faire comme s'il ne s'était rien passé, si nous continuons à faire comme si tout cela était le produit d'une barbarie nègre quelque part au fin fond de l'Afrique, ce génocide-là, au lieu d'être un avertissement, risque malheureusement d'être un signe avant-coureur d'un autre génocide.

La justice pour les victimes, enfin : on ne peut reconstruire l'avenir si l'on ne réintroduit pas des principes élémentaires, comme l'interdit de tuer, d'exterminer des hommes au nom du seul crime d'être né. Car ce génocide se fonde sur le crime de la naissance : ces Tutsis devaient mourir parce qu'ils étaient nés tutsis. Ce sang devait être annihilé parce qu'il était ce sang. Et l'on ne peut reconstruire s'il n'y a pas justice pour les victimes. Refuser la justice aux victimes, c'est leur signifier que leur mort ne signifie rien. C'est ajouter encore une autre souffrance à la somme des souffrances accumulées.

Et quand je parle de justice, je ne parle pas de vengeance. Je parle bien de justice. Il est terrible de voir qu'il y a ici des génocidaires présumés qui, depuis vingt ans, se promènent dans les rues et continuent de vivre tranquillement leur vie. Que faisons-nous ? ! C'est là, à mon avis, que l'honneur de la France est en jeu : l'honneur de la France est bafoué quand ces génocidaires continuent de vivre tranquillement sans qu'il n'y ait de réaction.

Je terminerai en disant que nous avons le choix, le choix de faire en sorte qu'il n'y ait plus jamais cela. Il y a eu la Shoah. On a dit plus jamais ça. Mais on voit

qu'aujourd'hui encore, on laisse parler des gens qui nient la Shoah. C'est inacceptable. Il y a le génocide des Tutsis du Burundi et les négationnistes ont pignon sur rue dans ce pays. Le négationnisme est notre combat. Le négationnisme est l'ultime stade du génocide, mais aussi la préparation du génocide suivant. Notre devoir d'humanité est de rendre hommage aux rescapés du Rwanda et de nous battre pour que ce génocide ne se reproduise pas, de commencer par nous battre pour que ceux qui nient ce génocide-là ne triomphent pas, c'est-à-dire pour qu'il ne leur soit pas permis de tuer pour la seconde fois tous ces morts qui n'ont pu être enterrés dans la dignité.

Yann Moix : Alors que la Shoah n'a pas encore été « pensée », voilà qu'il nous faut déjà étudier, vingt ans après les faits, un « autre » génocide, avec toutes les difficultés que contient cette expression : « autre » et « génocide ».

La Shoah peut-elle servir d'idéal-type, autrement dit, d'instrument de mesure pour, sinon comparer, du moins nous aider à saisir la réalité propre au Rwanda ? Ou bien la Shoah produit-elle, au contraire, l'unicité de son propre absolu, comme un trou noir qui absorberait toute autre histoire que la sienne, abolirait tout événement à ses côtés ?

Bien sûr, on peut opérer comme à Sciences-Po, dans ces cours d'historiographie, d'ailleurs passionnants, où l'on s'amuse à comparer les guerres ou les idéologies, ces cours où l'on essaie d'extraire la racine carrée du fascisme, du communisme et du nazisme réunis, pour le jeu, dans une seule et même équation. Bien sûr, il existe mille passerelles entre la Shoah et le Rwanda : le caractère organisé du massacre, la bureaucratisation d'un processus mûrement planifié,

l'industrialisation des instruments de la mise à mort (machettes), la propagande officielle produisant à la fois, et en temps réel, du mensonge et du négationnisme, l'appui de toutes les administrations possibles pour simplifier les modes opératoires de l'horreur et, également, pour tenter de les légaliser, l'embrigadement des masses, le rôle accablant de milices et de fripouilles enrôlées puis médaillées, et jusqu'à l'invention d'une « race », d'une ethnie construite de toutes pièces, et considérée comme une gangrène à éradiquer au nom d'une salubrité fantasmagorique. Autant de parallèles qui peuvent, en effet, rappeler le temps du nazisme ; et d'ailleurs, je me souviens avoir vu, au Mémorial de Yad Vashem, en Israël, des délégations Tutsis visiter le plus grand musée du monde consacré à la Shoah.

Cela éclaire un peu, et obscurcit tout à la fois. Il s'agit en effet de penser le génocide rwandais dans sa spécificité propre – de trouver la parole qui le dira ; sinon, nous passerons à côté de son intelligibilité, de son intelligence.

Ceux qui suivent ici même mon séminaire sur Georges Bataille savent que la question repose, essentiellement, sur la parole, la parole qui saurait « dire » (et non pas raconter, et non pas décrire, et non pas analyser) le génocide rwandais. Cette question de la parole qui viendrait dévoiler le réel de cette expérience de l'impossible (où le mot « impossible » désigne non pas ce qui peut arriver, mais ce qui est arrivé, ce qui est advenu de façon inédite dans l'inimaginable) est centrale. Imre Kertész a écrit : « Voyons si la littérature permet d'imaginer l'holocauste. » Car les images, cela n'est pas suffisant. Les images, ce ne sont que des images. Les images ne font finalement que montrer ; or il s'agit plutôt de donner à voir. Par un paradoxe qui n'est qu'apparent, l'image permet de continuer

à fermer les yeux. La parole est (et c'est là la grande leçon de Bataille, reprise des Grecs, chez qui « dire » et « dessiller » sont des notions voisines) ce qui au contraire nous ouvre les yeux.

Les Grecs avaient accès à la parole pure parce qu'ils avaient les yeux pour voir.

Dans son cours sur Parménide, consacré à l'*alétheia*, la vérité comme dévoilement, Heidegger écrit : « Nous nous trouvons dans un domaine qui requiert de dessiller les yeux et de voir, d'un regard aigu. » Puis, plus loin : « il ne s'agit pas ici de "démontrer" ni d' "argumenter", mais de montrer d'une manière qui nous dessille les yeux. »

Pas de dé-monstration, donc. Mais d'abord, peut-être, pas non plus de monstration.

Les images nous coupent de la réalité, car la réalité a besoin, en pareil cas, d'un dépassement d'elle-même que seule l'imagination peut l'aider à établir. « L'accumulation d'images de crimes, dit Kertesz, est désespérément lassante : elle ne fait pas marcher l'imagination. »

Montrer et donner à voir, cela n'est pas la même chose ; il y a dans la monstration une faiblesse évidente (ne croyez pas que je récuse les images, mais il faut en souligner les tares, les dangers) : c'est celle de la négation qui la menace. Une image ne prouve rien, quand n'importe quel adversaire viendra, soit la taxer de propagande (et donc de truquage), soit parce que le premier cerveau conspirationniste venu viendra retourner cette image contre elle-même : « C'est parce que nous avons des images d'Apollo XI sur la lune que, justement, nous sommes en mesure d'affirmer que personne n'a posé les pieds sur la lune... »

Il en va de même pour la démonstration.

L'expérience de l'impossible, de l'inouï, de l'atroce, ne peut être effectuée par le seul biais du témoignage, du récit strictement historique ; car dans le témoignage au sens strict, le témoin m'indique que je n'étais pas là, que c'est lui, par définition, qui était sur place, qui a vu. Le témoin, contrairement à l'écrivain, me remet à place : une place qui en aucun cas ne peut se confondre avec la sienne, ne peut se fondre avec la sienne ; c'est même, dans les tribunaux, lorsque l'on parle de témoins, « ma parole contre la sienne ».

Il ne suffit plus de témoigner sur le Rwanda ; il faut établir la parole qui parle le Rwanda. Qui dit ce génocide. Comme victime, directe ou indirecte, un Tutsi est libre de témoigner autant qu'il veut, et son expérience reste close, individuelle – il est le sujet, il est le centre de, il ne sort pas de lui-même, et surtout il refuse que quiconque vienne le rejoindre dans ce qui est son expérience. Comme écrivain, en revanche, comme poète, comme dramaturge, comme romancier, ce même Tutsi nous fait pénétrer dans cet impossible ; il trouve des paroles si universelles sur le génocide rwandais que ces paroles sont miennes, et par conséquent, le mot donnant l'être, son expérience devient mon expérience ; son expérience, alors, devient, comme dit Bataille, une expérience intérieure, c'est-à-dire une expérience individuelle communicable. Et qui de ce fait se désindividualise.

La littérature n'est pas une histoire que l'on raconte, c'est une barrière de plus que l'on franchit dans la proximité de l'impossible. C'est la transcription, écrite ou orale, d'un dépassement des limites. C'est la mise en mots de ce que personne ne peut supporter de voir – ni, a fortiori, de vivre.

La littérature est la seule chose que nous ayons à notre disposition pour dire cette zone où toute connaissance, toute érudition n'est plus d'aucune utilité, ni aucun raisonnement, ni aucune analyse, ni aucune comparaison, justement. La littérature approche des bornes interdites à l'historien, qui n'y verrait goutte, avec ses instruments de mesure inadaptés à l'impossible.

La littérature est la parole que s'invente l'homme pour que son imagination fasse le travail du « voir » que son œil humain se refuse à faire.

La littérature est là pour parler l'impossible. Où j'appelle impossible, et le génocide rwandais obéit à cette catégorie, ce qui est à la fois inconnu + inconcevable + inéluctable + irréversible – je ne rajoute pas « imprescriptible » car c'est d'abord une donnée juridique.

Primo Levi se définit comme témoin-écrivain. Il hésite. Il est honnête. Il a bel et bien perçu la faiblesse inhérente au témoin.

Le témoin, comme l'inquisiteur, comme le physicien qui demande à la nature de se plier aux équations, est aliéné à la preuve. La preuve n'est pas une parole. La preuve repose sur l'exactitude, quand la parole repose sur la vérité. Ou plutôt, il faudrait dire : l'exactitude appelle la preuve, quand la vérité appelle la parole. La vérité a besoin de la parole pour se déployer, pour éclore ; l'exactitude, elle, a besoin de la preuve. Tout témoin s'expose à un contre-témoignage, tandis qu'aucun écrivain ne peut se voir opposer un contre-roman. Un révisionniste pourra remettre en cause les pages de Primo Levi où celui-ci se fait davantage témoin qu'écrivain (passages chiffrés sur les rations de nourriture etc.). Mais comment contrecarrer

Kertész quand, dans cette formule géniale qui dévoile à elle seule la vérité de la Shoah, il parle de Buchenwald comme du « plus bel endroit du monde » pour nous dire l'horreur d'Auschwitz ? Où l'on voit que le pouvoir de l'écrivain est supérieur au pouvoir du témoin – témoin dont nous ne remettons pas une seule seconde la dignité, ni l'importance, ni la légitimité, en doute.

L'étymologie même de témoin réclame la présence approbative – mais peut-être contradictoire, donc – d'un tiers. Ce qui nous est insoutenable, précisément.

Le problème de la preuve n'est pas qu'elle ne soit jamais suffisamment accablante, mais que sa nature même de preuve la corrèle à une preuve contraire, de même statut juridique. Ainsi, ontologiquement, le vrai et le faux, la vérité et le mensonge occupent la même place sur le banc des accusés. Et c'est ce qui n'est pas acceptable, justement. Il n'est pas acceptable que le langage du bourreau possède la même valeur que le langage de la victime.

Il faut donc tenter de sortir de la preuve – car, d'une certaine manière, en apporter encore est une manière d'insulte à la mémoire des victimes. L'heure de l'Histoire doit faire place au temps de la Mémoire ; celle des événements, à celle de la parole. Celle du récit et du témoignage, à celle de la littérature. Non pas que le témoin doive s'effacer au profit de l'écrivain, mais qu'il lui donne sa place légitime. Imaginer ce qui s'est déroulé, avant que tout le monde puisse voir la vérité en face, les yeux grand ouverts.

Le témoignage est essentiel ; il est le prélude à une parole, c'est-à-dire à une expérience de l'impossible

portée par son incandescence universelle. « Le génie grec, dit Kertesz, confronté à la barbarie durant les guerres perses a créé le modèle éternel de la tragédie antique. »

Si nous voulons tous voir le génocide rwandais tel qu'il a eu lieu, il faut s'enfoncer dans la spiritualité qui en découle, dans l'esprit qui l'a déclenché, bref : se fondre dans sa vérité comme on regarderait en face le soleil, à s'en brûler les yeux.

Cette expérience de l'horreur ne sera qu'un avatar de tous les impossibles si elle ne vient pas se dévoiler, tôt ou tard, sous la forme inédite qui saura, non pas nous la montrer dans une salle de projection, non pas nous la démontrer dans une salle de tribunal, mais nous la faire voir par un imaginaire seul capable de nous arracher à ce que nous pensions avoir saisi de cet insaisissable. Par la littérature, le Rwanda ne sera plus comparable qu'à lui-même ; sa vérité aura éclos, définitivement arrachée, par une œuvre qui sera son Iliade et son Odyssée, à ce génocide au carré que représente l'oubli.

Patrick de Saint-Exupéry : Je suis journaliste. Je suis entré dans le dossier rwandais en 1990, au début de l'histoire de la présence militaire française au Rwanda.

De 1990 à 1994, j'ai été régulièrement au Rwanda. En 1994, j'étais présent au Rwanda pendant le génocide et j'ai continué de suivre ce pays jusqu'à aujourd'hui. Cela fait donc à peu près vingt-cinq ans que je suis ce dossier. Il se trouve que j'étais à Kigali pendant les commémorations, au moment où Paris a annoncé qu'à la suite des déclarations du président Kagamé, qui mentionnait une participation directe de Paris dans les événements du Rwanda, Christiane Taubira ne viendrait pas au Rwanda. Or la question de la

participation directe de Paris dans les événements du Rwanda est indiscutable. C'est le premier point, et je vais y revenir.

Le deuxième point, c'est que depuis Kigali, j'ai entendu le coryphée des réactions politiques venues de Paris où, tour à tour, se passant la parole, Hubert Védrine parlait de l'honneur de la France, Paul Quilès parlait de l'honneur de la France, Alain Juppé parlait de l'honneur de la France, et même Gérard Longuet – je ne sais pas très bien pourquoi – parlait de l'honneur de la France. Entendant cela de Kigali, ma réaction a été immédiate, foudroyante et terrible : c'était simplement et totalement obscène. J'ai continué à suivre les réactions politiques françaises. J'ai suivi l'audition d'Hubert Védrine – à l'époque secrétaire général de l'Élysée – par la commission de défense à l'Assemblée nationale. C'était fascinant – elle est très facilement disponible en vidéo, je vous invite à la regarder. Son discours est factuellement faux. Les questions qui lui ont été posées étaient d'un niveau d'une médiocrité incroyable ; seul un député surnageait un peu, il s'appelle François de Rugy – je ne le connais pas, mais c'est le seul, sur la dizaine de députés de la commission de défense, à avoir posé une vraie question. Hubert Védrine lui-même en était presque stupéfait, il semblait s'en amuser.

Ce qui était véritablement obscène, c'était d'entendre ces gens se parer, se draper dans l'honneur de la France. Personnellement, je ne suis pas d'accord avec ce qui a été dit, parce que lorsque l'on regarde les faits – et je ne parle que de faits –, si j'essaye de résumer la politique suivie par Paris – je dis bien Paris et non pas la France – au Rwanda, je ne peux la résumer, sans aucune provocation, en étant au plus plat, au plus exact, que par ceci : Paris, avant, pendant et après le génocide, a mené une politique de collaboration

avec ceux qui ont commis le génocide. Je sais que ces mots, qui sont très forts, peuvent surprendre ; « collaboration » rappelle évidemment la seconde guerre mondiale ; mais ces mots, pour moi, sont un pur constat. Et cette collaboration, avant, pendant et après, avec ceux qui ont commis le génocide, fut menée aussi bien politiquement que diplomatiquement et militairement – sur les trois plans.

Je dis cela pour expliciter mon sentiment d'obscénité en entendant le discours de Paris, et aussi pour exprimer une certaine forme de honte. En tant que Français, j'ai du mal à supporter que des responsabilités politiques me soient imposées d'une manière aussi lapidaire.

Pratiquement, lorsque l'on étudie le dossier du génocide rwandais, on s'aperçoit que la politique suivie par Paris a été décidée par une trentaine de personnes – je dis bien une trentaine –, militaires, diplomates, ministres et bien sûr, malheureusement, le président de la République de l'époque, François Mitterrand. C'était une politique secrète, qui n'a jamais été discutée devant le Parlement, qui n'a jamais donné lieu au moindre débat – et quand je dis « secrète », ce n'est pas une façon de parler : c'était une politique estampillée secrète. D'où la question, extrêmement simple, qui se pose aujourd'hui à mes yeux quant au devoir de vérité, qui nous est imposé à tous dans la discussion sur le génocide des Tutsis du Rwanda : s'agit-il d'une politique menée par la France ou s'agit-il d'une politique menée par une trentaine de personnes ? Autrement dit : la responsabilité échoit-elle à la France ou à un certain nombre de décideurs ? S'agit-il d'une responsabilité collective ou individuelle ? Est-il logique de vouloir nous faire endosser une politique à laquelle nous n'avons jamais eu le moindre

accès ? Si j'essaye de résumer le nœud des questions qui se posent aujourd'hui, voilà où j'en arrive.

J'ai apporté avec moi deux documents, deux documents Confidentiel-Défense que je détiens depuis un certain temps ; je ne les avais pas rendu publics mais il me semble que le moment est opportun.

Le premier document date du 10 avril 1993 ; c'est une note de la délégation aux Affaires stratégiques. Les Affaires stratégiques dépendent du Quai d'Orsay et reçoivent – il faut le savoir – l'essentiel des télégrammes de la Direction générale de la Sécurité extérieure (DGSE), de la Direction du Renseignement militaire (DRM) et des postes diplomatiques à travers le monde. C'est sur ces bases-là que la délégation aux Affaires stratégiques établit un certain nombre de notes de synthèse. Ce premier document a pour objet : « Plaidoyer pour un réexamen de la politique française au Rwanda ». Nous sommes en avril 1993, un an avant le génocide. Comme vous le verrez, ce plaidoyer est appuyé sur des faits irréfutables et il est daté.

Le deuxième document date du 24 février 1995, c'est-à-dire moins d'un an après les faits. Il est intitulé : « Évaluation politico-militaire de la crise du Rwanda ». Pour vous donner une idée de la nature de son contenu, je vais vous en lire une ligne – j'y reviendrai plus en détail – : « Après l'évacuation de l'ambassade le 12 avril 1994, la DGSE continuera, seule, à fournir des informations. S'intéressant d'abord au déroulement des hostilités, elle attirera assez vite l'attention (note du 4 mai 1994) sur l'importance des massacres commis, surtout par les forces gouvernementales. » Ces massacres, l'extermination des Tutsis du Rwanda, ont été menés par « les machettes » en deuxième rideau. En premier rideau, ceux qui ont lancé la

mécanique d'extermination étaient l'armée, la garde présidentielle, les forces militaires, la gendarmerie, des armes, des mitraillettes, des grenades, du mortier.

C'est seulement en deuxième rideau, une fois la mécanique lancée, qu'intervenaient les villageois, les machettes. L'expression « génocide des machettes » est une caricature qui ne correspond pas à la réalité de l'événement. « Sur l'importance des massacres commis par les forces gouvernementales (sans oublier ceux commis, dans une moindre proportion, par le Front patriotique rwandais [donc les forces rebelles], la DGSE propose d'ailleurs à cette même date [nous sommes donc, le 12 avril 1994, au tout début du génocide] une condamnation publique, sans appel, des agissements de la garde présidentielle, fer de lance du génocide, et du colonel Bagasora, directeur du cabinet du ministère de la défense. » Le colonel Bagasora a depuis été condamné à la prison à perpétuité par le tribunal d'Arusha. Le seul problème, c'est que, au moment où cette note est écrite, le colonel Bagasora est en France, il est passé par l'école de guerre, nous l'avons formé. En 1995, il retournera se cacher en Afrique. Un peu plus tard, il sera finalement interpellé au Cameroun, un pays allié, et transféré à Arusha, où il sera condamné à perpétuité. Qui interviendra dans la défense du colonel Bagasora auprès du Tribunal Pénal International pour le Rwanda [TPIR] ? Des officiers français, ceux-là même qui se recommandent de l'opération Turquoise. Ils viendront défendre le colonel Bagasora, celui-là même dont la responsabilité est établie dans une note de la DGSE dès le tout début des événements du génocide. Et ces officiers français qui interviendront pour la défense de Bagasora interviendront pour la défense des principaux responsables du génocide,

ils n'interviendront que pour défendre ceux qui ont commis le génocide.

Jamais ne sera versé de la part de Paris – je parle des officiers, des diplomates, des politiques – le moindre document ou témoignage attestant d'une éventuelle culpabilité. Je le répète : Paris, officiellement, n'interviendra que pour défendre ceux qui ont commis le génocide. Ces notes, dont je ne livrerai ici que des extraits, sont à lire dans leur intégralité ; elles sont terribles ! Elles nous disent une chose toute simple : les politiques et les officiers supérieurs nous mentent – je parle bien des officiers supérieurs ; je ne parle certainement pas des soldats, dont beaucoup ont été extrêmement courageux, certains n'ayant pas hésité à désobéir aux ordres de leur hiérarchie pour sauver des rescapés. Il s'agit donc bien de la responsabilité précise d'un cercle d'officiers, d'un cercle de politiques et d'un cercle de diplomates qui ont mené cette politique de collaboration avant, pendant et après le génocide.

La difficulté est que, vingt ans plus tard, cette collaboration dure toujours. Il suffit de regarder la marche de la justice sur ce dossier. Il suffit d'écouter les discours que ces gens-là osent nous tenir avec une foi, un aplomb et un incroyable sens du cynisme. Ces gens-là osent nous parler de l'honneur de la France, alors qu'ils ne font que défendre leur propre honneur ! Il y a maladresse, il y a confusion, il y a ambiguïté – et il y a nécessité impérieuse, absolue, de se lancer dans ce travail de la vérité, et de s'y lancer sans aucune intention. Il ne s'agit pas d'établir un tribunal ; il s'agit, enfin, vingt ans après, de pouvoir mettre sur la table les nombreux faits avérés, indiscutables, établis, qui posent question, et d'exiger de vraies réponses et non pas des déclarations de l'ordre de l'injonction ou

de l'incantation. Nous en sommes là aujourd'hui. Le chemin est encore long, mais il doit être parcouru.

Bernard Kouchner : Pour être un peu grossier, en tout cas simpliste, j'aimerais pouvoir affirmer, comme l'a fait Bernard-Henri Lévy, que l'implication de la France dans le génocide des Tutsis du Rwanda fut une erreur politique. J'en suis tout à fait persuadé, comme je l'étais il y a vingt ans.

L'erreur politique, la faute immense, c'est d'avoir commandé, d'avoir donné des ordres à une armée. Les événements se sont déroulés dans un contexte où c'était comme si nous, les Français, avions à défendre en Afrique un honneur de la France, honneur qui aurait d'abord consisté à s'opposer aux pays voisins, aux Anglais, aux Américains – ce que Bernard-Henri Lévy a justement appelé le complexe de Fachoda.

Qui est sûr de ce qu'il dit dans cette affaire ? Les victimes sont sûres. Les témoins hésitent à parler. Pourtant, il y a quand même, dans cet énorme massacre, dans cette immense barbarie, le fait que les ordres aient été suivis, les ordres d'assassiner, certes après les milices, après l'armée, dans un contexte politique, avec des ordres politiques, une dureté politique, certes ce sont des crimes politiques d'avoir donné ces ordres, pour tuer dans son village et dans la maison d'à côté ceux qui étaient Tutsis. On peut entourer cela de toutes les précautions historiques, géopolitiques, psychanalytiques, incantatoires, la réalité est celle-là. Et j'en parle pour avoir été pendant le génocide le témoin, l'angoissé permanent de voir ces massacres perpétrés dans les rues, dans les maisons, dans les forêts. Merci d'avoir cité Jean Hatzfeld, parce que si vous le lisez, tout est déjà écrit, d'une certaine façon – sans compter les nombreux livres rwandais. La littérature, comme l'a dit Yann

Moix, porte peut-être mieux que ces paroles de témoins refroidies par les télévisions, par les radios, par l'absence de réflexion.

La parole la plus forte qu'a prononcée Patrick de Saint-Exupéry qui, bien seul et bien courageux, a accompagné cette recherche de la vérité, c'est que trente personnes qui décident, c'est presque trop. C'est bien ainsi que cela se passe. La communication entre l'Élysée, le Quai d'Orsay et le ministère de la Défense tient, pour les décisions prises, pour l'orientation donnée, pour la stratégie politique appliquée, à un petit groupe. Le mot « malentendu », face à de telles conséquences, n'est évidemment pas dicible. Mais, surtout, ces conséquences, ce résultat, ne sont pas pris en compte ; c'est-à-dire qu'il y a une telle disproportion entre un égo boursoufflé à Paris, qui dit : « je n'enverrai pas le représentant de la France », et la réalité atroce, pesante, inoubliable, de ce génocide à la main, en trois mois, que c'en est vraiment obscène. Mais c'est aussi parce que les gens qui décident, souvent, n'y connaissent rien, ils n'ont jamais rien vu, ils n'y sont pas allés ; ils n'en ont qu'un écho très biaisé, très sectaire.

La France, et nous ne nous en sommes pas assez rendu compte – peut-être que Patrick de Saint-Exupéry, lui, s'en est rendu compte ; moi, pas assez –, a été complice des génocidaires, de ceux qui ont décidé, préparé ce génocide. Tout le monde maintenant le sait et personne ne conteste que la France a joué un rôle, même si ce n'était pas un rôle d'exécutant – et là, je tiens, comme Bernard-Henri Lévy l'a fait, à défendre l'honneur de l'armée, car j'ai trop travaillé avec l'armée française, en tant que compagnon de cette armée, pour accepter que tous tombent sous le coup du même opprobre. Beaucoup d'officiers et

d'hommes de troupe ont parlé, de plus en plus vont encore parler, parce qu'ils ont souffert de ne pas pouvoir défendre ceux qu'ils étaient venus défendre. Il y a là une vraie ambiguïté, pire que tout.

On a parlé du droit d'ingérence, et nous sommes quelques-uns ici, au premier rang, Jacques Bérès, Bernard-Henri Lévy, à avoir beaucoup donné de nos années pour qu'il existe quelque chose susceptible d'empêcher l'ultime massacre – je sais qu'il est toujours trop tard, mais au moins, parfois, c'est assez utile. Il a donc été question du droit d'ingérence, de la responsabilité de protéger, et l'opération Turquoise a été conçue, que j'ai eu le malheur, ou le bonheur, en tout cas que j'ai été faire accepter par le général Paul Kagamé. J'étais revenu au Rwanda parce que Kagamé m'avait demandé si nous pouvions intervenir pour sauver les prisonniers tutsis, les prisonniers qui, pour certains, étaient à l'hôtel des Mille collines, mais surtout pour sauver les orphelins. Nous avons d'ailleurs réussi à faire cela, mais entre temps, moi je pensais sauver les enfants à vendre – réflexe peut-être idiot, je pensais que c'était mieux de sauver les enfants, d'autant plus que j'avais appris sur le terrain que dans les orphelinats, entre la tôle ondulée sous cinquante degrés et le toit, il y avait les parents des enfants, qui étaient justement ceux qui formeraient ensuite le gouvernement. J'ai donc pensé qu'en allant en Afrique du Sud demander à Nelson Mandela d'intervenir – c'était quand même le plus grand Africain du monde, si j'ose dire –, cela aurait pu marcher. J'ai essayé et cela n'a pas marché.

J'en ai beaucoup parlé avec François Mitterrand car, lors de ce voyage en particulier, il était là et je ne pouvais pas croire, et je ne peux toujours pas croire,

qu'il ait été, en quoi que ce soit, sauf indirectement et sauf précisément parce que nous soutenions les génocidaires, responsable de quoi que ce soit. Nous en avons donc parlé très ouvertement, et pourtant... Une espèce de complot s'était monté entre un certain nombre de militaires de haut grade qui entouraient le président de la République et qui, depuis des années, ne considéraient pas que l'exil des Tutsis, le massacre des Tutsis, les fosses communes des Tutsis, depuis les années 1970, avaient déjà eu lieu, et que ces gens rentraient chez eux – non, ils ne rentraient pas chez eux puisqu'ils avaient été aidés par Museveni, le président de l'Ouganda, et ça, c'est un grand péché pour rentrer chez soi. Mais surtout, il y avait aussi les Américains. Et en plus, ils ne parlaient pas français ! Tout cela a créé une espèce de méli-mélo qui semble ridicule mais qui ne l'était pas du tout, car nous avions le sentiment que le rôle de la France était de défendre je ne sais quoi d'un complot, d'un anti-complot... Nous ne considérons pas – et cela, c'est un péché absolu, c'est vraiment impossible à supporter – que l'exil et les massacres avaient commencé avant 1994. C'était très simple : peut-être auraient-ils pu rester en Ouganda ; mais voilà qu'ils voulaient rentrer chez eux, qu'ils n'admettaient pas cette différence entre les deux communautés tutsi et hutu, et qu'ils employaient les armes qui avaient été déployées contre eux.

Le rôle de l'armée française dans tout cela n'était pas un rôle d'exécutant. Encore une fois, je ne pense pas que l'armée française ait mis en quoi que ce soit la main au massacre – il y a peut-être eu des volontaires, des miliciens, certains groupes, mais ce n'était pas l'armée française, je ne le crois pas du tout. Cependant, elle était aux premières loges en 1993 ; et le résultat est que nous avons été, d'une certaine façon, politiquement sans aucun doute, un soutien aux génocidaires.

Je ne vais pas revenir sur les trois opérations militaires qui ont été menées. Mais en tous cas, l'opération Turquoise était à l'appel de l'ONU, avec un mandat de l'ONU que l'on devrait relire. Dans un cas comme celui-ci, la neutralité est très difficile à appliquer. Mais il fallait protéger les populations civiles. Et l'opération Turquoise, c'est tout à fait reconnu, a laissé passer les dirigeants génocidaires sur le chemin du retour. C'était une opération dite humanitaire – « humanitaire », qu'est-ce que cela veut dire ? On devait mener cette opération humanitaire à Kigali, où il y avait encore de futures victimes à protéger ; mais elle s'est déroulée sur les chemins de retraite ou les chemins de fuite de l'armée et du gouvernement, et ce gouvernement génocidaire est passé à travers les check points de l'armée française, de l'opération Turquoise. C'est incontestable.

D'autre part, il y a Bisesero. Et là aussi, il faut beaucoup de temps pour comprendre ce qu'il s'est passé dans les détails, mais il y a cette terrible accusation d'un ordre contre lequel, heureusement, et c'est cela l'honneur de l'armée française, un certain nombre de militaires se sont élevés, n'en pouvant plus de ne pas protéger ceux qu'ils étaient censés protéger par un mandat, même ambigu, de l'ONU.

Nous avons essayé, le président Sarkozy, son ministre des Affaires étrangères, un certain nombre de gens de gauche et de droite, qui avaient quand même une petite notion de la façon dont les événements s'étaient déroulés, de renouer les relations avec le Rwanda, et cela fut fait. Nous nous y sommes rendus, avec Nicolas Sarkozy, et Paul Kagamé est venu à Paris ; et nous pensions qu'une espèce de vérité était en train d'émerger, en tout cas une recherche de la vérité, un effort pour aller au plus près de ce qui

s'était passé, de l'horreur absolue, dont les victimes ne parlent pas beaucoup. De nombreux livres existent, mais les Tutsis en ont assez d'en parler – et dans la mesure où nous refusons de jeter un peu de lumière sur ces événements auxquels nous avons été très profondément mêlés, cela peut se comprendre... Moi-même, lorsque je suis revenu du Rwanda, je ne pouvais pas en parler. Les envoyés de la Ligue des droits de l'Homme, pour leur part, ont dit un an avant à la télévision française que le massacre se préparait, mais personne n'en a tenu compte.

Alors je conclus très tristement. Que se passe-t-il en ce moment au Sud-Soudan ? Qui s'en soucie ? On pensait que Reik Machar était moins méchant que Salva Kiir ; or nous avons vu qu'il a massacré deux cents Dinkas, en les tuant un par un. Le « plus jamais ça » est vraiment très difficile à prononcer, donc cela recommence et cela recommencera. Mais au moins, en ce qui concerne notre sujet, deux choses sont possibles : d'abord, nous faire la grâce de ne pas attaquer l'armée française ou l'ensemble de la classe politique française sous prétexte qu'ils se sont trompés, qu'ils n'y connaissent rien, et qu'ils ont été responsables de ces ordres qui ont conditionné de telle façon ceux que l'on envoyait pour apaiser les choses que, aux yeux du monde, ils ont apparemment été les complices des génocidaires. Ensuite, essayons tout de même, en termes historiques – on pourrait aussi solliciter les psychanalystes, des témoins, pourquoi pas, cela peut toujours être utile de savoir ce qui s'est passé... –, de faire la lumière sur le rôle qu'ont joué la diplomatie française, le ministère de la Défense et certainement l'Élysée. Pourquoi les pièces de ce dossier sont-elles classées confidentiel-défense ? Pourquoi ne peut-on pas voir ces documents ? Et pourquoi ne pourrions-nous

pas, nous, sinon bâtir un tribunal comme celui de la Haye, du moins essayer de faire autre chose qu'une commission d'information, ce que Paul Quilès a fait. D'ailleurs, moi qui venais du Rwanda, on ne m'a pas interrogé ; mais quelqu'un d'assez honnête, qui s'appelait Cazeneuve et qui est maintenant ministre de l'Intérieur, est venu m'interviewer – curieusement, mon témoignage n'est pas passé dans la commission d'information ; c'est dommage, car j'étais le seul Français là-bas, avec Patrick de Saint-Exupéry (auquel on n'a rien demandé non plus). Ne peut-on pas essayer de créer, avec des gens dont la neutralité, la trajectoire, la grandeur, ne seraient pas questionnables, quelque chose qui irait un peu chercher aussi bien dans les archives du Quai d'Orsay, les télégrammes de l'ambassadeur, de l'ambassade de France, que dans les réactions que cela a suscitées etc. ? Cela me paraît au moins possible.

Bernard-Henri Lévy : Après avoir écouté les uns et les autres, je souhaiterais souligner le point où il me semble que nous en sommes arrivés, au milieu de ce débat. D'abord, la question de la parole, du témoignage, de la vérité.

Bernard Kouchner disait que les victimes, les rescapés, en avaient parfois assez de parler : c'est peut-être vrai (je ne veux pas parler à leur place) mais peut-être, aussi, est-ce seulement maintenant qu'ils vont commencer de pouvoir parler. Je voudrais tout de même vous rappeler que les rescapés de la Shoah ont mis vingt ans à pouvoir parler ; et ce n'était pas de la pudeur, ce n'était pas du blanchotisme sur l'indicible. C'était d'abord qu'on ne voulait pas les entendre : ils ne pouvaient pas parler parce qu'ils savaient qu'on ne les écouterait pas. Et puis aussi parce que cela charriait une douleur qui était de l'ordre de cet

innommable dont parlait Yann Moix. Peut-être que le moment est en train d'advenir, et cette soirée y aura minusculement contribué, où la parole des survivants pourra commencer de se dire, parce qu'elle commencera d'être entendue et recueillie.

La deuxième chose que je relève dans ce qui vient d'être dit, c'est le fait que, comme pour tous les génocides, il y a dans le génocide des Tutsis du Rwanda cette part d'inconcevable, cette part d'innommable, cette part de réel, c'est-à-dire de déchet de l'imaginaire et du symbolique, qui fait que l'on a du mal à penser.

Parler des responsabilités de tel(s) ou tel(s) – comme Patrick de Saint-Exupéry l'a fait, comme je l'ai fait moi-même –, ce n'est pas jeter la pierre ; car l'aveuglement a été la règle. À part quelques-uns, parmi ceux qui étaient sur place et qui y étaient depuis longtemps, combien sommes-nous à nous être trouvés, au moment du génocide du Rwanda, dans la situation où Raymond Aron disait qu'il se trouvait en 1940 et en 1941 à Londres, quand les premiers envoyés de la résistance polonaise commençaient de révéler ce qui se passait dans les camps d'extermination nazis, c'est-à-dire dans cette situation où l'on commence à savoir mais où l'on n'arrive pas à y croire ? Je n'ai pas honte de grand chose, ni dans ma vie personnelle ni dans ma vie d'intellectuel. Mais je dois avouer qu'il y a une chose dont j'ai honte : en avril et mai 1994, au moment, donc, du génocide des Tutsis au Rwanda, c'était aussi le point culminant de la guerre de Bosnie – je venais de terminer mon film *Bosna!* – et nous organisions de grands meetings autour de la question bosniaque à Paris, à la Mutualité et ailleurs. Et je me rappelle qu'à la fin de nos meetings bosniaques, au moment des questions, il y avait toujours quelqu'un,

au fond de la salle, qui levait la main et qui nous disait : « La Bosnie, d'accord ! Mais il y a aussi le Rwanda ! » Eh bien je vous assure – je ne veux citer personne, peu importe, je ne parle qu'en mon nom – que tous autant que nous étions, à la tribune – des tribunes semblables à celle-ci –, au fond de nous-mêmes, nous nous disions : « Encore un casse-pied ! Pourquoi nous parle-t-il de cela alors qu'il y a les enfants bombardés à Sarajevo, les snipers etc. ? » Et pourtant on savait, il y avait des articles dans *Le Monde*, dans *Le Figaro*... Mais cette volonté de ne pas savoir, cette passion de l'ignorance est partagée par chacun et parfois par les meilleurs – cela, il faut l'admettre et le reconnaître. La responsabilité est quelque chose qui se déploie. En ce qui me concerne, et en ce qui concerne tous ceux qui étaient à cette tribune-là, d'ailleurs, il ne nous a pas fallu longtemps pour comprendre. Pour ma part, j'étais fin juillet 1994, avec mon camarade Gilles Hertzog, au Rwanda, et en septembre 1994, j'ai publié un livre intitulé *La pureté dangereuse*, dont un chapitre a pour titre « Nuit et brouillard au Rwanda ». Mais enfin, il y a tout de même d'abord eu cette espèce de stupeur de l'intelligence, cette espèce d'incapacité de voir et d'entendre, de voir et de comprendre – comme disait Yann Moix, voir et comprendre, chez les Grecs, et au-delà des Grecs, c'est le même mot, la même chose.

Ceci étant dit, cela ne dédouane pas pour autant les trente personnes – je ne sais pas s'ils sont vraiment trente – dont parlait Patrick de Saint-Exupéry. Ceux-là ont une responsabilité. J'ai cité quelques faits, Patrick de Saint-Exupéry en a cité quelques autres, et il y en aurait encore d'autres. J'ai par exemple rappelé, dans mon bloc-notes du 24 avril 2014, que le gouvernement intérimaire du Rwanda, c'est-à-dire le gouvernement génocidaire, celui qui

a été constitué au lendemain de l'explosion en vol du fameux Falcon 50 du président Habyarimana, ce gouvernement intérimaire qui a mis en œuvre le plan génocidaire conçu de longue date, a été formé – bricolé, composé de bric et de broc – à l'ambassade de France à Kigali, par des diplomates qui devaient probablement se dire, du moins ceux d'entre eux qui faisaient peut-être partie de ces trente personnes, qu'il fallait « niquer les Américains », défendre la francophonie à tout prix, venger l'affront de Fachoda des dizaines d'années après. Et puis il devait aussi y avoir des diplomates qui se disaient que dans l'état de confusion extrême, dans l'état de chaos qui se profilait, il fallait essayer de concocter quelque chose qui tînt debout. Enfin, le fait est que ce gouvernement a été fabriqué à l'intérieur de l'enceinte sanctuarisée de l'ambassade de France et que deux des principaux responsables de ce gouvernement ont été aussitôt, quelques jours plus tard, le 20 avril, reçus à Paris par Édouard Balladur, premier ministre, et par Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, qui attendra le 20 mai, au sortir d'une réunion du conseil des ministres de l'Union Européenne à Bruxelles, pour prononcer le mot interdit de génocide – certes, il a attendu le 20 mai, mais il l'a néanmoins prononcé. Il avait alors dans son cabinet quelqu'un qui s'appelle Dominique de Villepin et qui, jusqu'aujourd'hui, a une fâcheuse tendance à dire « les génocides » au lieu de « le génocide ».

Cette responsabilité politique française est donc incontestable, de même que, d'ailleurs, la France, à ma connaissance, est le pays où la machine négationniste, avec des Pierre Péan, avec des juges Bruguière, s'est mise en marche avec le plus d'acharnement, un acharnement obsessionnel et d'une très grande indécence. Il est vrai que tout

génocide produit, comme une sorte d'ombre portée, son négationnisme ; mais dans ce cas, c'est allé tout de même sacrément vite et cela s'est passé dans notre pays, en France.

Un dernier mot, enfin : ce qui s'est dit ici, à cette tribune, fait ressortir encore le point suivant. Nous savons tout de même, les uns et les autres, que l'honneur de la France, ce fameux honneur de la France dont même Gérard Longuet semble se préoccuper – très bonne nouvelle ! –, c'est quand Jacques Chirac reconnaît la responsabilité de la France dans la rafle du Vel' d'Hiv. L'honneur de la France, c'est quand des officiers courageux disent non à la torture pendant la guerre d'Algérie. L'honneur de la France, c'est quand un Français, Bernard Kouchner, se trouve à Kigali pour défendre l'honneur de la France au moment où le coq gaulois monté sur ses ergots décide que puisque c'est comme ça, puisqu'on nous a marché sur les pieds et qu'un chef d'État pas très diplomate a eu quelques mots de trop, qui ne sont pas dans les canons diplomatiques, eh bien nous n'irons pas pleurer les huit cent mille victimes. L'honneur de la France, c'est quand il y a des Français qui y vont quand même ou qui y demeurent. Moi qui suis attaché à l'honneur de la France, je suis fier quand la France se conduit bien. Quand les aviateurs français ont bombardé les chars qui s'apprêtaient à détruire Benghazi, j'ai été fier d'être français, j'ai été fier des soldats de mon pays.

L'honneur de la France, cela consisterait, non pas à continuer de mentir comme de misérables potaches, comme le font souvent ceux qui occupent les tréteaux depuis quelque temps, mais à dire la vérité. C'est cela l'honneur de la France, et c'est à cela que j'aimerais que notre petite revue *La Règle du jeu* invite. Je

suis d'accord, et même prêt à trouver des moyens pour que, autour de *La Règle du jeu*, s'organisent les conditions de restauration de cet honneur de la France. Pourquoi ne pas créer quelque part un lieu micro institutionnel qui recueille des paroles de survivants, qui recueille des paroles de témoins, qui permette des élaborations littéraires du type de celle dont il était question tout à l'heure, qui encourage la constitution de mémoriaux, qui décourage ou qui fasse honte à ceux de ces édiles locaux qui, montés eux aussi sur leurs ergots régionaux, disent : « Puisqu'on traite mal la France, alors... » Alors oui, faisons cela à *La Règle du jeu*, si vous le voulez, ensemble, lançons une campagne pour que soit levé ce secret défense, criminel ou imbécile. De deux choses l'une : soit il n'y a rien à cacher et alors c'est juste très bête, soit il y a quelque chose à cacher, et dans ce cas il faut que le crime soit exposé, produit. Essayons donc, ici, et à partir de ce soir, si les uns et les autres le souhaitent, d'aider à ce que tout soit mis en œuvre pour travailler à ce devoir de vérité.

Dominique Sopo : Le négationnisme est une partie intégrante du crime de génocide. Elie Wiesel parle du fait que le négationnisme est aussi une façon de tuer une seconde fois en effaçant ou en niant la réalité du crime qui a été perpétré.

Ce négationnisme est évidemment d'une incroyable violence, car le négationniste – lorsqu'il réussit son entreprise – procède avec une perversité absolument redoutable. Le négationniste est celui qui rit à la face de ses victimes, celui qui dit : « Nous savons tous les deux que c'est moi qui ai tué les tiens, mais tu ne peux pas le dire. Et en fait, j'ai réussi, par une sorte de perversité achevée, à faire croire que c'est toi qui mentais et qui venais te plaindre de quelque

chose qui n'existait pas. » C'est une violence inouïe et c'est donc une façon de continuer le crime vis-à-vis de ceux qui ont réussi à survivre à la mort physique. Voyez la façon dont les négationnistes de la Shoah sont gourmands de leur parole, gourmands de leur négationnisme ! Lorsque quelqu'un comme Robert Faurisson est en train de témoigner dans une salle de tribunal, on voit quasiment l'incarnation d'une forme de jouissance de pouvoir proférer ce qu'il dit, parce qu'il sait qu'il fait mal. Il se gausse, en quelque sorte, dans une forme de rire méchant et meurtrier.

Il est triste que la France soit un des lieux très actifs du négationnisme du génocide dont ont été victimes les Tutsis en 1994. Comment peut-on, l'année des vingt ans de la commémoration de ce génocide, donner la légion d'honneur à Pierre Péan ? ! Quand j'ai appris que Pierre Péan était dans la liste des promus à la légion d'honneur, j'ai d'abord cru à une mauvaise blague, en tout cas à un projet qui ne pouvait pas aboutir. Comment se fait-il que quelqu'un comme Pierre Péan ait pu passer toute une série de filtres pour en arriver à prétendre à ce titre honorifique ? Quand on donne la légion d'honneur à quelqu'un, des enquêtes doivent être menées, et lorsque l'on a tenu les positions qui ont été les siennes et qui sont ouvertement négationnistes, cela disqualifie tous les honneurs qu'un pays pourrait conférer à quelqu'un – et peu importe ce qu'a fait Pierre Péan auparavant.

Avec SOS Racisme, nous avons porté plainte contre Pierre Péan, mais malheureusement, il avait remporté son procès. Le cas et les propos de Pierre Péan sont révélateurs d'un problème en France, qui touche à la perception, à tous les niveaux de responsabilité, de la gravité de ce génocide et de ce qu'ont pu être les ambiguïtés et la participation passive ou active à ce génocide. Et à mon avis, cela explique pourquoi

la parole négationniste est si vivace en France aujourd'hui, comme on peut le constater à chaque occasion. Nous avons vu – et Patrick de Saint-Exupéry rappelait le bal de l'indécence d'Alain Juppé et consorts – que lorsque l'on met en avant cette question de l'honneur de la France, c'est une façon de dire : « Circulez, il n'y a rien à voir ! », et une façon de participer à ce que la vérité n'éclate pas et qu'elle ne soit pas dite dans des contextes sereins, apaisés et objectifs. On voit bien qu'en France, toute une série de responsables politiques œuvrent activement à faire obstacle à l'éclosion de la vérité, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays. En Belgique, des paroles beaucoup plus fortes ont été prononcées, paroles qui, là, pour le coup, mettaient en cause l'honneur de la Belgique. Bill Clinton lui-même, même s'il était un peu plus timide, s'est exprimé sur ce qui aurait dû être fait et qui n'a pas été fait à l'époque. Toute une série de responsables onusiens l'ont fait également.

L'honneur de la France ne consiste pas simplement à glorifier son passé, c'est aussi avoir la décence et la hauteur de revenir sur ce qui a pu faire tache. Les paroles de Jacques Chirac, en 1995, à la commémoration de la rafle du Vél'd'Hiv, ont sans doute été l'un des premiers événements où la France a pu trouver que son honneur était de reconnaître qu'il y avait eu des choses qui n'étaient pas glorieuses dans son passé. Et je pense que cela initie cette façon de savoir revenir sur son passé sans forcément camper sur une vision de gloire perpétuelle. Une tout autre façon de voir les choses est de dire que l'on attaque l'honneur de la France si l'on dit qu'elle a manqué à ses responsabilités ou qu'elle est responsable de certains faits qui la mettent en cause.

Prenons un exemple : quand Paul Barril livre des armes au gouvernement génocidaire, il me semble

tout de même que la France est suffisamment implantée dans la région pour ne pas ignorer que les ressortissants sont en train de faire du trafic d'armes. Il y a donc quand même là une forme d'abstention, pour ne pas dire plus. Ainsi y a-t-il des formes de complicité au plus haut niveau de l'État sur la question du négationnisme. La Justice aussi a été mise en branle : on peut citer le juge Bruguière – je ne vais pas revenir sur ses agissements – ; je pense aussi à la lenteur de la justice, qui est également une « technique » pour ne pas faire éclater la vérité ou, en tout cas, pour la repousser dans un avenir le plus lointain possible, pour finalement, vingt, trente ou cinquante ans plus tard, dire que tout cela est vieux et qu'on ne sait plus trop.

Je pense donc qu'il faut revenir sereinement sur ce qu'est l'honneur d'un pays : est-ce de pouvoir parler du passé en termes glorieux ou de se dire que ce qui est glorieux, c'est qu'il y a des Français qui n'acceptent pas que leur pays ait pu se salir dans certaines opérations ? Je cite souvent l'exemple des États-Unis sur la ségrégation raciale. Martin Luther King, est-ce glorieux ou non ? C'est glorieux, alors qu'il a attaqué ce qui se passait aux États-Unis. On aurait pu dire que Martin Luther King était un salaud car il a attaqué les États-Unis. Pourtant, la conclusion qui en a finalement été tirée, c'est de dire que les États-Unis sont plus fidèles à leur Constitution et à leur idéologie qu'ils ne l'étaient auparavant. Nous pouvons adopter cette même mécanique intellectuelle en France. Mais on voit que souvent, dans l'histoire, ceux qui expliquent que tout n'est pas toujours très net ont tendance à être accusés d'être des agents de l'ennemi. On voit cela chez Pierre Péan. Dans le livre qu'il a consacré à Bernard Kouchner, on trouvait bien cette idée selon laquelle quelqu'un qui

remettrait en cause l'honneur de la France tel que lui le définit est forcément quelqu'un d'extérieur à la France. Il ne faut pas se laisser impressionner par ces logiques de délégitimation, car l'honneur de la France, précisément, est de faire en sorte que cela ne puisse plus se reproduire et que la parole de la France ne soit pas une parole entachée de ce type de comportement individuel ou impliquant des institutions.

Nous voyons que nous ne pourrions pas nous laver de cette tache que projette le génocide des Tutsis sur la France sans faire retour sur un minimum de vérité, et c'est le sens du combat qu'il nous faut mener, même si certains adeptes de ce négationnisme du génocide des Tutsis sont hargneux et trouvent là, à mon avis, en se décalant dans le temps et dans l'espace, l'occasion de dire ce qu'ils pensent ne plus pouvoir dire sur la Shoah. En effet, je vois trop de connections entre les négationnistes du génocide des Tutsis et les antisémites ; ces deux formes de négationnisme sont pour moi très liées. Quand on parle des Tutsis, il faut donc aussi entendre que l'on parle d'autre chose et que l'on tombe finalement dans une forme de pensée qui consiste à croire que l'on peut exterminer des gens ou en tout cas qu'il n'est pas si grave que ça d'en avoir exterminé, surtout si l'on n'en a pas été les auteurs ou les initiateurs. Il est doublement important de lutter contre le négationnisme, car c'est lutter par rapport à la douleur que cela inflige aux victimes et faire en sorte qu'il n'y ait pas de répétition. Il faut comprendre que le négationnisme ne peut être vécu par les survivants que comme une étape de la possible répétition du crime qui a été commis. D'ailleurs, de nombreux négationnistes sont des gens qui veulent « finir le travail ». Cette possible répétition d'un acte qui a été extrêmement violent engendre une grande violence. Et cette répétition menace non seulement ceux qui ont été victimes du génocide qui est en train

d'être nié, mais d'autres encore, car si l'on arrive à effacer un tel crime, certains se diront : « Mais pourquoi ne pas le commettre, finalement ? » Si l'on est sûr que ces crimes ne peuvent pas être effacés, ce n'est pas pareil. On prête souvent une phrase, peut-être apocryphe, à Hitler qui, à quelqu'un qui lui demandait s'il ne craignait pas que ce qu'il faisait aux Juifs créât des remous en Europe, répondit : « Mais qui se souvient des Arméniens ? ! » Que cette phrase soit vraie ou pas, peu importe. L'idée est qu'un crime qui peut être effacé est un crime qui peut être perpétré, puisque le criminel prend toujours garde de savoir si son crime va être effacé ou s'il va pouvoir le présenter comme autre chose que ce qu'il est.

La France est un centre extrêmement actif du négationnisme du génocide des Tutsis et notre pays porte donc une responsabilité toute particulière. En effet, la France est l'arrière base de toute une série de logiques négationnistes qui, sur le génocide des Tutsis comme sur d'autres, sont d'une virulence et d'une perversité bien particulières.

Laura Slimani : Je vais vous expliquer le cheminement qui nous a menés, au Mouvement des Jeunes Socialistes, à prendre position lorsque nous avons appris que la France avait annulé sa participation aux vingtèmes commémorations du génocide des Tutsis au Rwanda.

Je voudrais auparavant rappeler que d'un point de vue historique, le Mouvement des Jeunes Socialistes s'est créé en 1993 – en tout cas il a acquis son autonomie en 1993 – contre une certaine idée de la gauche et en opposition, sur un certain nombre d'enjeux, à la gauche qui était au pouvoir à ce moment-là, notamment au sujet de la gestion de la

politique africaine de l'Élysée, ce qui rend le débat sur le génocide des Tutsis au Rwanda constitutif de notre mouvement. Certes, pour nous, François Mitterrand est un mythe. Nous sommes tout de même une génération qui est née à la fin des années 1980 et au début des années 1990, voire pour certains à la fin des années 1990 ; l'époque mitterrandienne fait pour nous partie de l'histoire mais n'est pas forcément la gauche au pouvoir. Nous n'y sommes donc pas viscéralement attachés. Nous n'avons pas automatiquement les mêmes réactions quand il s'agit non seulement de François Mitterrand et des erreurs qu'il a pu commettre par le passé, mais aussi des personnes qui, aujourd'hui, sur les plateaux de télévision, défendent le soi-disant honneur de la France et continuent de nier. Leur responsabilité est énorme.

Cet engagement, de notre part, ne s'est pas fait tout seul et la manière dont nous avons commencé à en parler illustre aussi la façon dont le génocide des Tutsis au Rwanda est perçu dans l'ensemble de la société française. Chez les Jeunes Socialistes, nous avons commencé à en parler en 2009/2010, parce qu'à ce moment-là, Thierry Marchal-Beck est venu travailler pour nous en tant que responsable politique – il est ensuite devenu président des Jeunes Socialistes. Or Thierry Marchal-Beck avait étudié cette question à l'université et rédigé son mémoire de Sciences politiques sur ce sujet. Nous avons donc commencé à en parler, non pas parce que nous étions tous très informés sur la question, mais parce que Thierry Marchal-Beck nous en a parlé.

Le véritable problème du génocide des Tutsis au Rwanda en France, c'est que personne n'en parle, personne ne connaît le sujet et personne ne veut se renseigner. Il y a une totale méconnaissance de la société française sur cette question. Cette polémique

aura au moins permis de mettre le sujet au centre du débat. De plus, cela nous permet, à nous, de parler à nos militants, d'aller voir les Jeunes Socialistes en France et de leur dire qu'ils ont cette responsabilité de porter la volonté et le devoir de vérité, envers et contre les forces qui s'y opposent. Il y a assurément, chez certains responsables politiques qui étaient au pouvoir à l'époque, la volonté de cacher la vérité jusqu'à ce qu'ils ne soient plus de ce monde lorsque l'on aura fait la lumière sur les événements qui se sont déroulés. Lorsque l'on cache la vérité, c'est parce que l'on ne veut pas qu'elle soit dévoilée ou que l'on préférerait ne plus être de ce monde quand elle sera révélée. Mais je pense que notre exigence doit être plus haute que cela.

Il y a donc cette volonté de cacher et aussi cette totale méconnaissance de l'histoire qui fait que l'on n'en parle même pas à l'école. Il en résulte des générations entières qui, le baccalauréat en poche, ne savent pas ce qu'il s'est passé. Pour cause, le traitement médiatique de la question est très approximatif, même s'il s'améliore. Prenons par exemple l'expression « génocide rwandais », qui laisse entendre qu'en réalité, ce génocide ne serait qu'une guerre civile – car c'est la signification de cette expression : le « génocide rwandais », cela veut dire que ce sont des Rwandais qui se sont tués entre eux. C'est comme si l'on pouvait parler de « génocide allemand » : on nierait qu'il y avait d'un côté les nazis et de l'autre les Juifs. Cette expression de « génocide rwandais » revient en permanence – mais pas toujours de manière mal intentionnée ; la plupart du temps, elle est simplement commune et c'est justement révélateur de l'absence totale de connaissance de ce génocide en France.

Et puis il y a aussi une parole qui m'a choquée car elle montre que même les responsables politiques

actuels sont eux aussi dans une méconnaissance du dossier. Je pense à Ségolène Royal à qui, lors d'une interview télévisée, on a demandé de s'exprimer sur le communiqué de presse des Jeunes Socialistes qui, apprenant l'annulation de la participation de la France aux vingtièmes commémorations du génocide des Tutsis au Rwanda, ont dénoncé l'« erreur indigne » de la France : celle-ci a répondu qu'ils devaient mal connaître les faits puisque la justice française est exemplaire. Cela prouve simplement qu'elle est dans l'ignorance du dossier, car si l'on connaît ce dossier, on ne peut certainement pas dire cela. Quand on ne va pas chercher la vérité, on est coupable, qui plus est lorsque l'on a des responsabilités politiques. L'autre parole qui m'a frappée récemment est celle de Manuel Valls lors de son discours de politique générale, au moment où il a parlé de force d'interposition entre les belligérants. C'est d'une violence absolue.

Nous avons réagi de manière un peu vive au communiqué de presse annonçant l'annulation de la participation de la France aux vingtièmes commémorations du génocide des Tutsis au Rwanda. Nous étions dans une démarche d'éducation populaire, car nous partons du principe que plus nous avons de générations politiques qui accéderont à des responsabilités en connaissance des faits et qui se les approprieront, plus on pourra faire avancer les choses rapidement. L'affrontement n'a pas été aussi violent que ce que je pensais qu'il aurait pu être, notamment car il y a eu une distanciation de notre prise de parole politique. En effet, notre avantage est que nous sommes autonomes et que nous pouvons prendre cette position. Notez que lorsque je prends la parole sur ce sujet au bureau du parti national socialiste, mes propos provoquent des hurlements de la part des responsables socialistes, qui ne supportent

pas cela – ce qui ne se produit sur aucun autre sujet. Il y a évidemment là quelque chose d'assez viscéral et je pense que c'est lié à la personnalité de François Mitterrand et au fait que, pour un certain nombre de personnes qui sont en place depuis très longtemps, cet exercice est difficile. Ce que je dis aux Jeunes Socialistes militants que je croise, c'est que les combats que l'on est sûr de gagner, il faut les mener de manière extrêmement forte. Et ce combat de la reconnaissance de la responsabilité de la France, on est sûr de le gagner – on ne sait pas quand, mais les générations politiques changeront et les dossiers se rouvriront, et à ce moment-là, il ne sera plus possible de nier ce qui est devant nous aujourd'hui et que l'on refuse de voir.

Premièrement, il faut déclassifier tout ce qui doit l'être, même si l'on dispose aujourd'hui d'assez de documents pour affirmer que la France a une responsabilité dans ce génocide – mais malgré tous ces documents que nous avons en main, la France ne fait pas ce qu'elle devrait faire. Il faut tout déclassifier car, comme cela a été dit, s'il n'y a rien à cacher, déclassifions. Deuxièmement, il faut reconnaître le rôle de la France dans ce génocide : le soutien qu'elle a apporté au régime militaire et diplomatique ainsi que le fait d'avoir voulu ralentir la justice et le pilotage des opérations militaires, ce dont Patrick de Saint-Exupéry a parlé. Je ne voudrais pas que cela soit à ma génération, dans vingt ans, de demander pardon aux Rwandais et aux Tutsis pour ce qui a été fait il y a vingt ans. J'aimerais que la génération actuelle qui est au pouvoir assume cette responsabilité, chose qu'elle peut faire car personne ne met en cause François Hollande dans cette affaire.

Bien sûr, c'est difficile. Néanmoins, je pense que les relations politiques de la France avec l'Afrique

sont très bonnes en ce moment, et l'on devrait en être d'autant plus fiers si la France reconnaissait les erreurs que nous avons commises par le passé. S'il nous échoit de le faire, nous le ferons ; mais j'espère tout de même que cela sera fait avant nous. Il en va de l'honneur des responsables politiques de le faire aujourd'hui. J'ai une haute idée de la gauche et elle grandira quand elle sera capable de reconnaître ce qu'elle a fait. En tant que militante de gauche, j'espère que ce sera ce gouvernement qui le fera. Je ne veux pas attendre une alternance pour que cela se fasse – même si, qui que ce soit qui le fasse, je serai contente. Ce combat, nous le mènerons jusqu'au bout, et je pense que nous nous sommes lancés dans une démarche d'éducation populaire et que, pour le coup, ces mots prennent tout leur sens. Nous avons envoyé une formation à nos camarades. Nous avons réalisé une petite vidéo dans laquelle Patrick de Saint-Exupéry nous explique ce qui s'est passé. Personnellement, j'ai écrit au président de la République, qui m'a répondu de manière très décevante. Cela veut dire que l'on va continuer à parler de « génocide rwandais » et que son conseiller politique n'a pas fait son travail. Le président n'a pas répondu à mes questions, ce qui signifie qu'il y a encore du travail à faire. Nous continuerons de l'interpeller. Nous continuerons de former les jeunes générations militantes pour qu'elles se saisissent du sujet. À ce propos, la question de la construction d'un monument de commémoration est essentielle et j'espère que la Mairie de Paris le fera car elle s'y est engagée assez fortement. Et nous continuerons d'interpeller sans cesse nos responsables politiques, même si cela les dérange. Nous continuerons de déranger. Heureusement qu'il y a quelques socialistes qui dénoncent ce sujet, même s'ils ne sont pas nombreux. Nous serons de plus en plus nombreux.

Je pense que cela va changer dans les années à venir. Du moins y contribuerons-nous, en lien avec les associations.

Benjamin Abtan : J'étais au Rwanda pour les vingtièmes commémorations du génocide des Tutsis au Rwanda et là-bas, les choses me sont apparues extrêmement claires.

Nous étions présents sur place avec Patrick de Saint-Exupéry, Bernard Kouchner, Scholastique Mukasonga et d'autres, et nous avons ressenti que vingt ans d'occupation de la vérité, de mensonge au plus haut niveau de l'État, de négationnisme, de protection d'une certaine France, de certains Français qui, en 1994, étaient au plus haut de l'appareil d'État, sont largement suffisants. Le temps de la vérité et de la reconnaissance est venu, le temps de la vérité sur la responsabilité de ces Français, non pas de la France mais de ces Français, dans la préparation et la perpétration du génocide. On l'a vu en parlant avec les rescapés. On a également vu le chemin parcouru par la Belgique, qui a fait un important travail de mémoire et qui a même envoyé des soldats pour les vingtièmes commémorations au Rwanda.

Si nous n'y prenons pas garde, nous risquons de tomber, en France, dans un scénario qui ressemblerait à celui de la Turquie, où l'on peut voir les conséquences de pratiquement un siècle de négationnisme : les traumatismes, chez les populations rescapées, notamment les Arméniens, se transmettent d'une génération à l'autre et ne font que croître. On voit des individus qui demeurent déterminés à combattre le négationnisme et cent ans d'occultation de la vérité ainsi que le caractère d'un État qui n'est évidemment pas démocratique – par exemple, on ne

peut pas utiliser Youtube en Turquie. Justement, le Mouvement pour la reconnaissance du génocide est un mouvement qui, de manière plus générale, est pour le progrès de la démocratie et des libertés.

En France, nous n'en sommes pas là, bien évidemment, mais je pense que l'on n'est pas prémuni contre ce type de cheminement. Nous avons le choix aujourd'hui en France : il relève de notre responsabilité de continuer dans le silence, l'occultation des faits historiques, le négationnisme, la couverture de certaines personnes qui faisaient partie des puissants à l'époque et qui font encore partie, pour certains, des puissants aujourd'hui, ou bien de dire la vérité, simplement et avec clarté, d'exposer les faits en faisant preuve d'honnêteté intellectuelle. C'est important pour nous comme pour les générations futures. Il faut dire le rôle criminel joué par le président de la République de l'époque, François Mitterrand, qui est l'auteur de cette phrase : « Un génocide dans ces pays-là n'a pas beaucoup d'importance. » C'est une phrase d'extrême-droite associée à une politique d'extrême-droite – j'ai presque envie de dire pétainiste. Il faut dire aussi le rôle, en 1994 comme aujourd'hui, d'Hubert Védrine qui, de nos jours, fustige à coups de chroniques le négationnisme alors qu'il a été une pièce maîtresse dans la collaboration d'une certaine partie de l'État français avec le régime génocidaire. Il faut dire le nom de l'ambassadeur Jean-Michel Marlaud, qui a constitué le régime du génocide dans l'ambassade de France avant de partir et d'abandonner les Tutsis qui travaillaient pour l'ambassade à leur triste sort. Il faut dire encore le rôle du capitaine Paul Barril, fortement soupçonné d'avoir, sous ordre politique venu de très haut, collaboré avec le régime en le fournissant en armes pendant le génocide. Il faut dire le rôle d'Alain Juppé, ministre des Affaires

étrangères, et de Dominique de Villepin, qui a accompagné la politique de collaboration de la France avec le Rwanda au début des années 1990, alors même que de très nombreux télégrammes diplomatiques prévenaient d'un très grand risque d'extermination totale des Tutsis. Il faudrait dresser la liste de tous ces complices de l'inavouable, ce que Patrick de Saint-Exupéry a déjà fait bien mieux que moi. Il faut dire ces noms, car ce sont aujourd'hui encore des gens qui ont une influence qui peut être déterminante, comme on a pu le voir à l'occasion de ces commémorations. Je crois que la vérité, nous la devons bien évidemment aux victimes, à ceux qui sont morts ainsi qu'aux rescapés. Nous la devons aussi à nous-mêmes. Nous la devons à la société française tout entière, car il faudrait éviter un scénario qui ressemblerait à ce qu'il se passe en Turquie. Il faut éviter que les perpétrateurs puissent échapper à des procès et dénoncer la France qui a un rapport tordu, non clair, non pertinent, non démocratique à son passé. Je crois aussi que nous ne tomberons pas dans un scénario à la turque parce qu'il y a aujourd'hui une très grande maturité dans la société française, notamment grâce au travail de certains journalistes qui ont permis de représenter avec lucidité ce génocide. Il faut dire que nous ne voulons pas être utilisés, nous qui ne sommes coupables en rien, pour que soient protégées certaines personnes qui portent une lourde responsabilité. Je pense que s'il y a une solution à apporter, celle-ci doit être très pratique et concrète, et qu'en même temps elle doit être de l'ordre du discours : il faut dire les responsabilités, rappeler tous les faits et faire en sorte que ceux qui ont agi et perpétré l'irréparable, qu'ils soient français ou rwandais, soient jugés. Mais pour cela, il faut aujourd'hui encore affronter une partie de l'appareil d'État, des personnes qui ont de l'influence et du

pouvoir. Je pense que l'enjeu dépasse de beaucoup la crainte que l'on peut avoir de ces personnes-là. Il faut toujours garder présents à l'esprit ceux pour qui nous travaillons : non seulement ceux qui sont morts, mais aussi ceux qui ne sont pas encore ; je parle des générations à venir autant que des générations présentes.

Patrick de Saint-Exupéry : Je vais à présent lire ces documents. Je ne les lirai pas *in extenso*, je n'en lirai que les principaux passages, mais je donnerai à chaque fois le contexte et les précisions nécessaires.

Le premier document est donc daté du 10 avril 1993, soit exactement un an avant le début du génocide, qui a débuté le 7 avril 1994. Il émane de la délégation aux Affaires stratégiques et son objet est : « Plaidoyer pour un réexamen de la politique française au Rwanda ». Le premier paragraphe est intitulé « Crise ? », et j'en lis le troisième point :

On ne peut méconnaître dans la crise rwandaise la dimension intérieure qui fait que le président en place, malgré les efforts d'ouverture vers le multipartisme, n'est que faiblement représentatif, et a accumulé les motifs de critiques des organisations de défense des Droits de l'Homme. De plus, la responsabilité de la rupture du cessez-le-feu en février 1993 semble assez équitablement partagée. [Je ne vais pas entrer dans le détail, mais à entendre le discours de Paris, cette rupture du cessez-le-feu serait uniquement due au FPR ; or cette analyse dit exactement le contraire.] Aujourd'hui la reprise des hostilités peut être le fait de l'un ou de l'autre des protagonistes. On peut donc c'est là où cela devient extrêmement intéressant] s'interroger sur le refus français de discuter avec le FPR alors que la Belgique n'a pas les mêmes réticences.

Je passe au deuxième paragraphe, intitulé : « Crise internationale ? »

Deux lectures de la crise rwandaise sont possibles :

1 - La crise intérieure à l'africaine, c'est-à-dire une révolte à base ethnique avec un sanctuaire dans un État frontalier et bénéficiant d'une aide militaire (à lire peut-être autant dans le système du don et du contre-don que dans celui des relations internationales).

2 - La lecture internationale : l'Ouganda interfère dans la crise rwandaise, et la France protège l'intégrité territoriale et politique du Rwanda. Cette logique oblige à défendre le régime en place à Kigali [je souligne], qui devrait représenter 90% de la population du Rwanda (les Hutus). On sait qu'il n'en est rien. [Hubert Védrine, par exemple, ne démord toujours pas d'une lecture de la démocratie ethnique ; il continue à dire que le pays est dominé à 90% par les Hutus, et donc que l'écriture républicaine de ce pays devrait être basée sur cette lecture ethnique – or je lis dans ce texte : « On sait qu'il n'en est rien. »]

Cela continue, et c'est encore plus intéressant :

La décision de mise en place de l'opération *Noroît* [la première opération militaire mise en place, de 1990 à 1993], au nom de la protection des ressortissants français, avait refusé de se référer à cette lecture de la crise [donc la lecture internationale], puisque officiellement les troupes déployées en octobre 1990 avaient pour seule mission d'assurer la protection des ressortissants [je souligne]. Plus l'effectif déployé dépasse le nombre des 400 ressortissants français (et environ 1500 doubles nationaux), moins cette thèse est crédible. [Je rappelle que nous sommes en 1993, un an avant le génocide.]

Le scénario de renforcement de l'implication militaire de la France au Rwanda opte définitivement pour cette interprétation, la lecture internationale, et donc revient à conforter le régime de Habyarimana.

Je passe maintenant au troisième paragraphe : « La crise rwandaise, crise nouvelle ou crise traditionnelle ? »

Cette crise n'intéresse aucune grande puissance, sauf la France. Les Américains ont opté pour le traitement de la crise soudanaise et ne veulent pas porter préjudice à leurs relations avec l'Ouganda. [Les Américains ne sont donc absolument pas présents dans le dossier, contrairement à ce qu'affirme une constante du discours aujourd'hui, qui présente l'attitude de la France en réaction à un complot anglo-saxon. Or la délégation aux Affaires stratégiques note que cette crise n'intéresse aucune grande puissance en dehors de la France.]

Cela continue, et cela devient plus grave :

La France n'intervient donc pas comme garante de la stabilité du continent mais dans une fonction de simple police mi-intérieure, mi-extérieure. [Ce que dit la délégation aux Affaires stratégiques, c'est que notre armée a fait la police au Rwanda.] L'engrenage qui a amené la présence militaire française va devenir de plus en plus banal. L'appel à l'aide d'un dictateur en perte de vitesse, contesté par la démocratisation, et qui voit dans ses opposants des suppôts d'une puissance étrangère, s'est déjà produit au Togo et au Zaïre. Eyadema et Mobutu font école. [À entendre le discours des politiques aujourd'hui, nous nous sommes engagés au Rwanda au nom de la démocratie. Ici, je lis : « Eyadema et Mobutu font école » – deux grands démocrates...]

J'arrive à la conclusion de cette première note de février 1993 :

L'ère des crises en Afrique s'élargit, et l'argument classique consistant à ne pas se retirer pour ne pas donner l'impression à nos amis africains que la France les abandonne [c'est la thèse toujours défendue par Hubert Védrine : partir, c'était abandonner nos amis africains], est en porte-à-faux. La crise rwandaise constitue effectivement un test, mais probablement plus de notre capacité à repenser notre politique en Afrique que de notre volonté à soutenir nos amis traditionnels.

Je passe à présent à la note du 24 février 1995, six mois après le génocide.

Objet : « Évaluation politico-militaire de la crise du Rwanda ». C'est donc un retour, très rapide, sur les événements qui viennent de se dérouler. Dans les premiers paragraphes, l'auteur de la note précise : « Cet exercice est périlleux, et il ne vise pas à distribuer des satisfécits, mais à évaluer les moyens de l'action gouvernementale. »

D'une analyse a posteriori de la crise rwandaise, il ressort pour l'essentiel : Jusqu'à l'évacuation de l'ambassade de France à Kigali, le 12 avril 1994, une focalisation dans les télégrammes diplomatiques et les analyses du poste militaire sur les sujets pouvant intéresser les autorités gouvernementales françaises, a masqué totalement l'analyse des résistances du président Habyarimana dans l'application des différentes versions des accords, ou, beaucoup plus grave, la mise en place des réseaux et des milices responsables du futur génocide. [Autrement dit : nous avons tout examiné, sauf la mise en place des mécanismes qui étaient en train d'être créés, visant au futur génocide.]

Ainsi le gouvernement français offrira l'hospitalité à des personnalités qui se révéleront ensuite être des VIP du génocide. [Suit une liste de noms.] Lorsque l'ampleur de ces VIP du génocide sera connue, les autorités politiques devront amalgamer toutes les personnalités du parti gouvernemental dans un même opprobre.

Seule la DGSE, dans une note du 12 janvier 1994, a alerté les responsables sur l'existence d'une stratégie de provocation de milices interahamwe (milices du parti gouvernemental) contre les forces du FPR à Kigali et contre les paras belges. [Cet exposé s'oppose donc totalement aux versions qui sont aujourd'hui développées par tous les responsables politiques, militaires et diplomates, et à la version officielle du Quai d'Orsay.] Cette même note attire l'attention sur les responsabilités particulières du commandement en chef des forces armées rwandaises. Par la suite, la DGSE fera régulièrement connaître la politique de blocage du président Habyarimana dans le processus de réconciliation.

Et la note se poursuit, de plus en plus accablante : elle fait état de distributions d'armes à la population.

Paragraphe suivant :

Après l'évacuation de l'Ambassade, le 12 avril 1994, la DGSE continuera, seule, à fournir des informations. S'intéressant d'abord au déroulement des hostilités, elle attirera assez vite l'attention (note du 4 mai 1994) sur l'importance des massacres commis, surtout par les forces gouvernementales [les choses sont très claires : trois semaines après le début du génocide, nous savons exactement ce qu'il en est et qui commet quoi], sans oublier ceux commis dans une moindre proportion par le FPR. La DGSE propose d'ailleurs à cette même date une condamnation publique, sans appel, des agissements de la garde présidentielle rwandaise et du colonel Bagosora.

Autre point abordé, la ligne de conduite du poste de Kigali [le poste, ce sont les services diplomatiques et consulaires] doit se lire comme le résultat conjugué de trois règles de conduite diplomatiques : la pratique d'une ligne diplomatique habituelle, implicite en situation de crise, ou affichée, les carences qui en résultèrent se révélèrent graves [je souligne] dans le déroulement de la crise quand il fallut envoyer deux missions officielles ou officieuses, pour rencontrer (enfin !) les responsables du FPR alors que se mettait en place l'opération Turquoise. [Au moment même où est déclenchée l'opération Turquoise, Paris n'avait pas le moindre contact avec le FPR. C'est absolument stupéfiant !]

Autre note :

Associer autant que faire se peut des personnalités expertes extérieures à l'administration dont l'information ne dépende pas exclusivement des moyens gouvernementaux. [Autrement dit : les moyens gouvernementaux sont reconnus comme totalement faillibles, ce qui pose aussi un vrai problème.]

Deuxième point :

Les liens personnels établis entre décideurs français et responsables rwandais, du plus haut niveau de l'État jusqu'aux gestionnaires du dossier dans les différentes administrations françaises, l'essentiel de la politique est analysée comme affaire de réseaux, de domaines réservés et de décisions occultes. Ainsi les différents auteurs voient-ils dans la poursuite des livraisons d'armes aux forces armées rwandaises [celles-là même qui commettront le génocide] jusqu'en juillet 1994 [l'opération Turquoise démarre à la fin juin 1994], la preuve de l'hétérogénéité des actions françaises pour soutenir le régime défunt, et la difficulté de faire ressortir une politique générale.

Cinquième point :

Des accusations graves sont portées sur le rôle joué activement ou passivement par les troupes françaises (participations à des interrogatoires musclés de prisonniers du FPR, enlèvements et disparitions de Tutsis dans des camps où étaient présents des militaires français qui ne pouvaient pas ne pas savoir, comme le camp de Bigogwe). La fonction particulière occupée par certains officiers auprès des autorités de Kigali, notamment le colonel Thibaut, ancien de la DGSE, conseiller de Habyarimana de 1990 à la fin de 1993 est vue par certains auteurs comme la preuve de la dynamique proprement militaire de la diplomatie française [je souligne].

Je saute quelques lignes :

Il faut dans cette analyse faire la part de la polémique, mais certains auteurs soulignent par exemple que la coopération militaire avait pu atteindre à certaines époques 200 millions de francs pour une coopération civile de 100 millions de francs. À côté de trente-quatre coopérants techniques et dix-huit enseignants, il y avait jusqu'à sept cents militaires (le Rwanda est plus petit qu'un département français) pour quelques centaines de ressortissants, mettant en valeur le décalage entre l'explication officielle et les causes cachées d'une telle présence.

Je saute encore quelques lignes :

De la sorte, des erreurs politiques françaises au Rwanda semblent pour l'essentiel être imputées au rôle joué par les militaires, la multiplicité des décideurs politiques agissant à travers la présence d'officiers aboutit à faire porter à ceux-ci pratiquement en tant que catégorie sociale l'essentiel de la responsabilité. [Ce sont des propos assez graves.]

Dernier point :

La spécificité de la crise n'a pas été prise en compte. L'action sur les acteurs politiques d'Arusha [c'est un processus de négociation, qui sert aujourd'hui de cache-sexe à la totale inertie de Paris pendant la crise] devait se doubler d'une autre très ferme à l'encontre des personnalités préparant le génocide. Ni la radio Mille Collines, ni les intellectuels appelant au massacre, ni les fondements ethniques de l'État rwandais n'ont été pris en compte ou traités [au contraire, ils ont toujours fait partie intégrante de l'analyse].

Conclusion de ce rapport :

Les auteurs de ces lignes n'entendent pas donner des leçons, mais essayer de tirer quelques éléments de réflexion.

Voici donc deux documents classés Confidentiel-Défense, l'un un an avant le génocide, l'autre six mois après le génocide. Tout est dit, tout est acté, tout est daté, et tous ces faits, qui sont relevés dans ces rapports, vont exactement à l'opposé de la thèse qui nous est aujourd'hui servie avec une unanimité absolument incroyable.

J'ajouterai encore un élément, que j'ai oublié de mentionner : Jean-Yves Le Drian, actuel ministre de la Défense, a adressé il y a quelques jours un message aux armées à propos du Rwanda. Il n'est pas exceptionnel qu'un ministre de la Défense adresse un message aux armées ; néanmoins, c'est rare. Ce message était pathétique, pour deux raisons : d'abord, son contenu était ridicule ; ensuite, même le ministre de la Défense ne sait pas à qui il s'adresse. Ces faits remontent à vingt ans. Les soldats qui participaient à

l'opération Turquoise, entre autres, sont depuis bien longtemps à la retraite. Lorsque le ministre décide de communiquer un message aux armées, il s'adresse à des gens qui, aujourd'hui, ne sont pas concernés par le dossier, sauf deux exceptions ; à ma connaissance, il n'y a aujourd'hui que deux militaires d'active concernés par le Rwanda et toujours en poste : le premier s'appelle le colonel de Saint Quentin ; il était le 6 avril au Rwanda dans le camp de la garde présidentielle, en train de former le bataillon para-commando, qui allait être un des fers de lance du génocide. C'est aussi un homme clé dans l'affaire de l'attentat et de la boîte noire. Il n'a jamais été interrogé sur son rôle. Sa carrière l'a par la suite amené à être commandant des forces françaises au Sénégal, directeur opérationnel de l'opération Serval au Mali, et aujourd'hui il est général, commandant le COS, le Commandement des Opérations Spéciales, qui est le cœur nucléaire, opérationnel de l'armée française. Le deuxième soldat toujours d'active concerné par le Rwanda s'appelle Marin Gillier. Il est celui qui, en 1994, pendant l'opération Turquoise, à Bisesero, a interdit à ses hommes de se porter au secours de rescapés. Ce n'était probablement pas une initiative personnelle, il appliquait les ordres. Plusieurs de ses hommes, pour sauver des rescapés, ont désobéi aux ordres donnés par Marin Gillier. Il a par la suite été attaché naval en Égypte, commandant de la base de Lorient, et il est aujourd'hui au Quai d'Orsay, responsable des politiques de sécurité et de défense. Ce sont, à ma connaissance, les deux seules personnes concernées par ce message aux armées que vient d'adresser, il y a quelques jours, Le Drian. Il est absolument incroyable de ne pas savoir de quoi l'on parle.

Tutsis et Juifs, une même histoire, un même destin

Il y a un véritable point commun entre le génocide des Tutsis perpétré par les Hutus au Rwanda en 1994 et la Shoah : l'absence d'images.

Dans une même volonté de cacher – on ne sait jamais – leurs massacres, les extrémistes hutus, comme l'avaient fait les nazis, prirent bien soin d'éloigner tous les témoins gênants : médias, humanitaires, étrangers de toutes sortes...

Ils ne laissèrent sur place qu'une radio : la Radio Mille Collines, dont les appels à la haine, qui furent, pour la plupart, enregistrés, ne restent qu'une preuve auditive. L'audio sans le visuel, si l'on veut.

Alors qu'aujourd'hui, les assassins de toutes sortes se vantent, tel le pseudo-« calife » de l'Émirat islamique, de produire sur Internet la vidéo intégrale et quasiment « en direct », de leurs exactions répugnantes – égorgements de journalistes ou décapitations de soldats –, la chose mérite d'être notée.

La raison de tout cela n'est sans doute pas que les

extrémistes hutus aient eu une quelconque honte de ce qu'ils faisaient : comme Hitler dans *Mein Kampf*, les Hutus n'ont jamais caché, des années durant, dans des textes et des discours, leurs appels au meurtre et leur volonté d'exterminer les Tutsis.

Mais peut-être voulaient-ils que leurs actes restent [restassent ?], pour l'Histoire, soumis au doute ? Qu'ils permettent [permissent ?] un futur révisionnisme, du même type que celui de Robert Faurisson et consorts lorsqu'ils remettent en cause le nombre des morts dans les camps d'extermination nazis ?

Il est en tout cas fascinant de voir comment, depuis plus de vingt ans, de nombreux hommes politiques français – et non des moindres – se servent de cette dissimulation des preuves pour contester la réalité du génocide.

Il y a plus grave encore : les massacreurs hutus ont réussi à se faire passer, auprès de médias complaisants – souvent français – pour des victimes.

Lorsque l'on recherche, aujourd'hui – comme ce fut mon cas – dans les archives télévisuelles – celles de l'INA, par exemple – des images du génocide rwandais, ne ressortent que les images de l'épidémie de choléra qui eut lieu, bien plus tard, dans les camps de la frontière zaïroise, où s'étaient réfugiés les assassins hutus. Des assassins qui avaient réussi à parvenir jusque-là protégés par l'armée française et son Opération Turquoise, une armée qui ne ménagea pas ses efforts pour aider une bonne partie de la presse française à ne voir du génocide que cet aspect parfaitement secondaire.

On fit pleurer dans les chaumières sur le sort des

pauvres Hutus, qui fuyaient on ne sait quoi – les méchants Tutsis, sans doute ? – et on laissa ainsi, pour l'avenir, des images qui présentaient les bourreaux comme des victimes et les victimes comme des bourreaux.

Le tour de passe-passe était réalisé. Il demeure.

Imaginons une seconde la même chose à propos de l'extermination des Juifs pendant la guerre. Qu'il ne reste que des images de réfugiés nazis fuyant l'avancée des troupes américaines et russes : que dirait-on ? !

Mais les Juifs et les Tutsis n'ont pas que cette absence d'images comme point commun.

Il y en a un autre, dont je n'ai pris conscience que récemment.

Même si j'avais été frappé de constater que, depuis 1994, ce sont surtout des Juifs – ils n'étaient heureusement pas les seuls ! – qui, au travers de livres ou de films documentaires, au travers de voyages au Rwanda et de commémorations, se sont sentis concernés et solidaires du massacre des Tutsis.

Ce point commun est beaucoup plus profond.

Il concerne la façon dont sont perçus, par les autres, Juifs et Tutsis.

Il faut, en effet, se rendre à l'évidence : les Tutsis sont haïs « comme des Juifs », et peut-être le sont-ils même parce qu'ils « sont » juifs.

J'ai eu la chance d'être l'un des derniers à voir de près les Juifs noirs d'Éthiopie, alors qu'ils étaient encore dans leurs montagnes du Siemen, au nord-ouest du pays. C'était en 1984.

Ils n'étaient pas encore vraiment reconnus comme Juifs par les autorités religieuses mais ils subissaient

les mêmes vexations et étaient accusés des mêmes maux que les Tutsis dans la propagande hutu du début des années 1990.

On disait d'eux qu'ils « sentaient l'eau », on les soupçonnait d'être liés avec le Malin. On leur attribuait des meurtres rituels de nouveau-nés – comme dans les dix plaies d'Égypte.

J'en fis un documentaire, qui passa sur de nombreuses chaînes de télévision, à l'époque, au moment de leur arrivée en Israël avec l'Opération Moïse. Ce film reste comme un témoignage presque unique sur leur mode de vie d'alors, en Éthiopie.

J'en fis aussi un livre de photos, où je racontais leurs difficultés – c'est un euphémisme ! – à vivre avec le reste de la population qui, après les avoir acceptés durant des siècles, voulait les exterminer, sans véritable raison, du jour au lendemain, simplement parce que le dictateur marxiste-léniniste qui régénait l'Éthiopie, le colonel Mengistu, en avait décidé ainsi pour des raisons de haute politique (internationale).

Il se trouve que les Juifs Noirs, les Falachas, s'étaient établis aux sources du Nil Bleu, près du lac Tana, et qu'on les accusait soudain d'être des « étrangers » – le terme « falacha » signifie, en effet, en amharique, « l'étranger ».

Or les Tutsis s'étaient, eux, installés, il y a longtemps, aux sources du Nil Blanc, l'autre bras du Nil, près du Lac Victoria, pas très loin, à la frontière de l'Ouganda. Et on les accusait eux aussi, tout d'un coup, d'être « des étrangers ».

Les similitudes ne s'arrêtent pas là.

Les remarques, racistes, sur le « nez aquilin » des Tutsis sont les mêmes que celles que l'on faisait

aux Juifs en Éthiopie. Et beaucoup des accusations portées contre les Tutsis ressemblent à celles que l'on portait contre les Juifs en Éthiopie – comme on le fit aussi en Europe au Moyen Âge : le fait de ne pas avoir de véritable patrie, le fait d'être supposé ne s'intéresser qu'à l'argent et au commerce, une prétendue « fourberie »...

Plus troublant encore, le Burundi – pays dominé par les Tutsis au moment de l'Indépendance – plaça au milieu de son – tout premier – drapeau une étoile de David.

En enquêtant sur le sujet, j'ai découvert – en particulier grâce à un remarquable texte de Mathias Niyonzima, paru il y a quelque temps – que beaucoup des pratiques rituelles des Tutsis se rapprochaient de celles des Juifs : interdits alimentaires, respect du Chabbat, dates des jeûnes etc.

Il y a donc une sorte de maranisme chez les Tutsis.

Des pratiques dont l'origine est oubliée mais qui ressemblent fortement à celles des Juifs.

Une même descendance mythique du Roi Salomon et de la Reine de Saba.

Une même filiation avec Cham, le fils de Noé disparu en Afrique.

Une même supposée migration depuis le sud de l'Égypte et la garnison de l'île Éléphantine à Assouan.

Un même monothéisme strict très ancien.

Une même résistance à l'évangélisation et une même hostilité, de longue date, à l'Église catholique.

Un même lien avec cette Éthiopie antique où beaucoup d'historiens et d'anthropologues situent maintenant l'origine des Hébreux.

Et bien d'autres signes encore.

Tout cela est plus que troublant.

Y aurait-il une histoire commune aux Juifs et aux Tutsis, par-delà la « coïncidence » des génocides ? Ce n'est pas impossible.

L'absence d'images des deux génocides ne serait pas le fruit du hasard mais le fait d'un passé commun.

Quand on sait que les premiers humains – la fameuse Lucy – ont aussi été retrouvés tout près, dans la Rift Valley, à la frontière du Kenya, on pourrait même imaginer que Juifs et Tutsis sont les derniers descendants de ces premiers hommes et que c'est cette histoire, justement, que les autres peuples ne supporteraient pas chez eux.

L'idée qu'ils étaient là « avant ».

Les génocides ont décidément des causes parfois peu rationnelles...

L'arrangement

J'avais rencontré cette femme. On s'était déchirés. On s'était adorés, haïs, atteints, oubliés, retrouvés, réconciliés, vexés, insultés, voués aux gémonies, réembrassés – un certain nombre de fois.

J'en avais assez – elle aussi – ; on s'était cent fois juré d'enfin se résoudre – et cent fois échoué – ; de passer à autre chose, à quelqu'un d'autre – on le faisait ; puis on se revenait, par ennui, par faiblesse, par honte de soi, de notre corps, de notre vie – ; de grandir en tant qu'êtres humains – rien ne changeait ; rien, même la promesse de changer demain ; on s'effondrait toujours plus sans jamais frapper le bitume ; on périssait à toute vitesse sans jamais déperir.

Les moments passés avec elle étaient souvent sans caractère. Elle était pourtant sensible, mais était de ces insupportables personnes qui ne se servent pas de leurs névroses pour enivrer ; elle avait cette honte pudique qui ne mène à rien, qui ne propose rien de vivant. Elle était souvent très amusante, mais aussi, régulièrement, plus agaçante que n'importe quel autre être. Je ne compris qu'après un an que je n'aimais pas la plupart de ses traits – j'étais alors convaincu